

REPUBLIQUE GABONAISE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION INTERMINISTERIELLE STRATEGIE ECONOMIQUE

ANNEXE A LA LOI DE REGLEMENT POUR

2021

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille les parties suivantes :

- *Le bilan stratégique du programme :*
 - o la présentation du programme
 - o l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.
- *Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire :*
 - o le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
 - o le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.
- *Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs :*
 - o la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.
- *L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année :*
 - o la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.
- *Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année :*
 - o la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	2
MISSION STRATEGIE ECONOMIQUE	5
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PRESENTATION DE LA MISSION	6
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	8
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	8
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	9
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	10
PROGRAMME ELABORATION ET PILOTAGE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE	11
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	12
PRESENTATION DU PROGRAMME	12
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	14
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	18
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	18
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	19
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	20
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	20
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	20
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	21
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	21
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	22
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	23
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	24
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	25
PROGRAMME CONCURRENCE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR	27
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	28
PRESENTATION DU PROGRAMME	28
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	29
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	33
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	33
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	34
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	35
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	35
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	35
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	36
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	36
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	36
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	37
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	37
PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE DE REGULATION ET DE STRATEGIE ECONOMIQUE	38
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	39
PRESENTATION DU PROGRAMME	39
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	41
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	44
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	44
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	45
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	46
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	46
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	46
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	47
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	47
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	48
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	49
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	49
PROGRAMME APPUI A LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT	51

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	52
PRESENTATION DU PROGRAMME	52
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	54
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	57
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	57
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	58
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	59
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	59
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	59
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	60
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	60
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	60
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	60
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	60
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	61
PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DES PARTENARIATS PUBLICS PRIVES	67
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	68
PRESENTATION DU PROGRAMME	68
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	70
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	72
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	72
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	72
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	73
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	73
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	73
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	74
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	74
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	74
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	74
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	74

MISSION STRATEGIE ECONOMIQUE

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le Ministre de l'Economie et de la Relance.

La mission est également portée par les ministres en charge de la Promotion des Investissements et de la Lutte contre la vie chère.

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission "Stratégie économique" portée par le Ministre chargé de l'Economie, est notamment chargée de la conception et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement sur les pans de politiques publiques associées aux cinq programmes ci-après :

- "Elaboration et pilotage de la politique économique" ;
- "Concurrence et protection du consommateur" ;
- "Appui à l'investissement" ;
- "Programme Pilotage et Soutien à la Politique de Régulation et de Stratégie Economique" ;
- "Pilotage et soutien aux politiques de promotion des investissements et des partenariats publics privés".

De manière précise, la mission couvre les aspects de politiques ci-après :

- conception de la politique économique et sociale de l'Etat ;
- analyse, orientation et promotion de l'économie nationale ;
- proposition de mesures de politiques fiscales en vue d'accompagner le développement des activités économiques ;
- études d'impacts économique et social à court terme ;
- élaboration de prévisions à court terme ;
- veille stratégique ;
- contrôle du respect de la réglementation en matière de concurrence et de consommation ;
- régulation du marché des assurances, couverture et protection du patrimoine assurable de l'Etat.

Le champ de la mission est en adéquation avec les missions des ministères de la fonction publique, pour les décisions en rapport avec la gestion des ressources humaines.

Cette mission ne couvre pas les aspects suivants :

- Formation verticale des ressources humaines relevant de la mission Fonction publique ;
- "Gestion fiscale", "Gestion de la dette" et "Engagements financiers de l'Etat des missions "Gestion des finances publiques" et "Engagements de l'Etat".

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les textes suivants encadrent la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue pour cela. Il s'agit de :

- Ordonnance n°14/PR-MF du 29 mars 1966, relative au dépôt des fonds des établissements et organismes publics ;
- Décret n°0332/PR/MEEDD du 28 février 2013 portant attributions et organisation du Ministère de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable ;
- Décret N°000378/PR/MFPRAMF portant création, attribution, organisation et fonctionnement des Inspections Générales des Services de Ministère ;
- Décret N°1207/PR du 17 novembre 1977 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale ;
- Décret n°000665/PR/MEFBP portant création, attributions et organisation de la Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation ;
- Décret n°414/PR/MFEBPP du 19 avril 1999 portant réorganisation de la Direction nationale des assurances ;
- Décret n°0018/PR/MJDSHHRIC portant création et organisation d'une Direction Centrale des Statistiques et des Etudes dans les ministères ;
- Décret n°0328/PR/MEITPTHTAT du 28 janvier 2013 portant attribution et organisation du ministère de la Promotion des Investissements, des Travaux Publics, des Transport, de l'Habitat, du Tourisme, chargé de de l'Aménagement du Territoire ;
- Décret n°0461/PR/MEITPTHTAT portant création et organisation de la Zone Economique à Régime Privilégié de Nkok ;
- Loi n°036/2018 du 08 février 2019 portant réglementation des Zones d'Investissement Spéciales ;

- Loi n°005/2012 portant ratification de l'ordonnance n°0000002/PR/2012, le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques ;
- Décret n°0931/PR portant promulgation de la loi n°010/2011 portant réglementation des Zones Economiques à Régimes privilégié (ZERP) en République Gabonaise ;
- Décret n°0311/PR/MPIHAT du 25 septembre 2014 portant création de l'ANPI.

PRINCIPALES REFORMES

Les principales mesures/réformes de la mission sont :

- ✓ Pour le programme **Elaboration et pilotage de la politique économique** :
 - l'élaboration du tableau de bord prospectif ;
 - l'analyse sur l'impact économique et social des décisions fiscales adoptées par le Gouvernement.
- ✓ Pour le programme **Concurrence et protection du consommateur** :
 - les "équipements scientifiques de laboratoire, de recherche, de santé et d'hygiène" :équipements de laboratoire, au contrôle de qualité des réactifs et des produits de laboratoire à usage diagnostique pour renforcer la détection des anomalies ;
 - l'observatoire des prix : cadre concerté et réglementaire pour permettre à la DGCC de surveiller l'évolution des prix des produits et services dans trois (3) secteurs (les denrées de première nécessité, les matériaux de construction et l'immobilier), à partir des observations, données des administrations partenaires ;
 - la tenue de la "journée mondiale des droits des consommateurs" : à l'initiative de l'organisation internationale des consommateurs. La JMDC est organisée chaque année sous l'égide de l'ONU pour la promotion des droits du consommateur ;
 - le "numéro vert #8085" : avec une redevance annuelle obligatoire auprès de l'ARCEP. Il permet aux consommateurs, y compris les opérateurs économiques, de joindre gratuitement les services de la DGCC pour s'informer et dénoncer les anomalies constatées sur le marché (le non-respect des homologations des prix, les contrôleurs véreux, etc.).
- ✓ Pour le programme **Appui à l'investissement** :
 - les réformes sur la promotion des investissements ;
 - la rédaction du code des investissements au Gabon.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP
N°1 : Améliorer la compétitivité et promouvoir la diversification de l'économie gabonaise	Date limite de production du TBE	Date	30-juin	30-avr	30-avr	30-août	4 mois	30-avr
	Nombre d'hectare de plantations de cacao et de café réhabilitées	Hectare	140	400	175	177,5	2,5	175
	Nombre d'hectare de plantations de cacao et de café créées	Hectare	100	150	250	93	-157	250
	Nombre de tonnes de café et cacao achetés	Tonnes	55	60	275	138,88	-136,12	270
N°2 : Protéger et assurer la sécurité des consommateurs	Taux de dépotage réalisé	%		25	50	45	-5	50
	Nombre de paramètres analytiques	Nombre		15	20	15	-5	25
	Nombre d'échantillons analysés	Nombre		2 200	3 000	2 200	-300	3 000
	Nombre de campagnes de sensibilisations	Nombre		2	2	2	0	2
N°3 : Contribuer à une amélioration significative de l'environnement des affaires du pays.	Classement Doing Business du Gabon	Nombre	169	129	109	ND	ND	109
	Pourcentage des reformes effectives	%	23	30	30	30	0	50
	Taux d'avancement du processus d'adoption du code des investissements	%	20	100	100	90	-10	ND

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°27.871	Elaboration et pilotage de la politique économique	10 869 369 540	8 798 111 289	2 071 258 251	10 869 369 540	8 798 111 289	2 071 258 251
27.871.1	Politiques économiques et de développement	9 054 851 164	1 437 995 481	7 616 855 683	9 054 851 164	1 437 995 481	7 616 855 683
27.871.2	Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques	566 935 564	310 702 627	256 232 937	566 935 564	310 702 627	256 232 937
27.871.3	Comptes nationaux, statistiques et projections macroéconomiques	952 463 701	6 832 157 528	- 5 879 693 827	952 463 701	6 832 157 528	- 5 879 693 827
27.871.4	Protection du droit de propriété foncière	112 273 914	80 000 000	32 273 914	112 273 914	80 000 000	32 273 914
27.871.5	Prospective et exploitation des options de développement à moyen et long terme	182 845 197	137 255 653	45 589 544	182 845 197	137 255 653	45 589 544
27.878	Concurrence et Protection du consommateur	4 478 555 705	124 444 706	4 354 110 999	4 478 555 705	124 444 706	4 354 110 999
27.878.1	Contrôle et promotion de la qualité des produits et des services	1 501 398 559	104 127 847	1 397 270 712	1 501 398 559	104 127 847	1 397 270 712
27.878.2	Contrôle de pratiques anticoncurrentielles et régulation du marché	2 313 953 852	5 728 500	2 308 225 352	2 313 953 852	5 728 500	2 308 225 352
27.878.3	Protection des intérêts économiques des consommateurs	13 799 022	-	13 799 022	13 799 022	-	13 799 022
27.878.4	Régulation du secteur des assurances	649 404 272	14 588 359	634 815 913	649 404 272	14 588 359	634 815 913
27.885	Pilotage et Soutien à la politique de régulation et de stratégie économique	5 164 479 465	2 218 330 215	2 946 149 250	5 164 479 465	2 218 330 215	2 946 149 250
27.887.1	Promotion des investissements et des partenariats publics privés	1 456 837 256	1 873 619 058	416 781 802	1 456 837 256	1 873 619 058	416 781 802
27.887.2	Amélioration du climat des affaires	3 707 642 208	344 711 157	3 362 931 051	3 707 642 208	344 711 157	3 362 931 051
27.887	Appui à la stratégie d'investissement	3 912 558 937	2 007 846 701	1 904 712 236	3 912 558 937	2 007 846 701	1 904 712 236
27.887.1	Promotion des investissements et des partenariats publics privés	2 217 402 372	1 645 276 044	572 126 328	2 217 402 372	1 645 276 044	572 126 328
27.887.2	Amélioration du climat des affaires	1 695 156 565	362 570 657	1 332 585 908	1 695 156 565	362 570 657	1 332 585 908
27.519	Pilotage et soutien aux politiques de promotion des investissements et des partenariats publics privés	436 421 280	51 459 999	384 961 281	436 421 280	51 459 999	384 961 281
27.519.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	62 000 000	30 379 999	31 620 001	62 000 000	30 379 999	31 620 001
27.519.2	Coordination administrative	374 421 280	21 080 000	353 341 280	374 421 280	21 080 000	353 341 280
Total pour la mission		24 861 384 927	13 200 192 910	-11 661 192 017	24 861 384 927	13 200 192 910	11 661 192 017

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (b – a)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (d) – (c)
N°27.871 Elaboration et pilotage de la politique économique	10 869 369 540	8 798 111 289	2 071 258 251	10 869 369 540	8 798 111 289	2 071 258 251
Titre 2. Dépenses de personnel	3 326 963 128	64 582 918	3 262 380 210	3 326 963 128	64 582 918	3 262 380 210
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 115 665 843	763 311 133	352 354 710	1 115 665 843	763 311 133	352 354 710
Titre 4. Dépenses de transfert	2 326 740 569	1 762 893 249	563 847 320	2 326 740 569	1 762 893 249	563 847 320
Titre 5. Dépenses d'investissement	4 100 000 000	6 207 323 989	- 2 107 323 989	4 100 000 000	6 207 323 989	- 2 107 323 989
N°27.878 Concurrence et Protection du consommateur	4 478 555 705	124 444 706	4 354 110 999	4 478 555 705	124 444 706	4 354 110 999
Titre 2. Dépenses de personnel	2 818 660 723	-	2 818 660 723	2 818 660 723	-	2 818 660 723
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 103 531 982	124 444 706	979 087 276	1 103 531 982	124 444 706	979 087 276
Titre 4. Dépenses de transfert	556 363 000	-	556 363 000	556 363 000	-	556 363 000
N°27.885 Pilotage et Soutien à la politique de régulation et de stratégie économique	5 164 479 465	2 218 330 215	2 946 149 250	5 164 479 465	2 218 330 215	2 946 149 250
Titre 2. Dépenses de personnel	2 858 395 714	-	2 858 395 714	2 858 395 714	-	2 858 395 714
Titre 3. Dépenses de biens et services	873 010 187	1 188 314 140	-315 303 954	873 010 187	1 188 314 140	-315 303 954
Titre 4. Dépenses de transfert	1 433 073 564	1 030 016 075	403 057 489	1 433 073 564	1 030 016 075	403 057 489
N°27.887 Appui à la stratégie d'investissement	3 912 558 937	2 007 846 701	1 904 712 236	3 912 558 937	2 007 846 701	1 904 712 236
Titre 2. Dépenses de personnel	1 021 002 372	1 021 002 372	-	1 021 002 372	1 021 002 372	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	655 610 757	-	655 610 757	655 610 757	-	655 610 757
Titre 4. Dépenses de transfert	1 789 545 808	986 844 329	802 701 479	1 789 545 808	986 844 329	802 701 479
Titre 5. Dépenses d'investissement	446 400 000	-	446 400 000	446 400 000	-	446 400 000
N°27.519 Pilotage et soutien aux politiques de promotion des investissements et des partenariats publics privés	436 421 280	51 459 999	384 961 281	436 421 280	51 459 999	384 961 281
Titre 2. Dépenses de personnel	295 421 280	-	295 421 280	295 421 280	-	295 421 280
Titre 3. Dépenses de biens et services	141 000 000	51 459 999	89 540 001	141 000 000	51 459 999	89 540 001
Total pour la mission	24 861 384 927	13 200 192 910	11 661 192 017	24 861 384 927	13 200 192 910	11 661 192 017
<i>Dont :</i>						
Titre 2. Dépenses de personnel	10 320 443 217	1 085 585 290	9 234 857 927	10 320 443 217	1 085 585 290	9 234 857 927
Titre 3. Dépenses de biens et services	3 888 818 768	2 127 529 978	1 761 288 790	3 888 818 768	2 127 529 978	1 761 288 790
Titre 4. Dépenses de transfert	6 105 722 941	3 779 753 653	2 325 969 288	6 105 722 941	3 779 753 653	2 325 969 288
Titre 5. Dépenses d'investissement	4 546 400 000	6 207 323 989	- 1 660 923 989	4 546 400 000	6 207 323 989	- 1 660 923 989

Explication des principaux écarts :

En 2021, sur une autorisation d'engagement ouverte à 24 861 384 927 FCFA, la mission Stratégie Economique a consommé 13 200 192 910 FCFA, soit un taux d'exécution de 53,1%.

En effet, ce taux d'exécution global 53,1% se repartit ainsi qu'il suit *par titre*

- T2 : 4,4% du global engagé ;
- T3 : 8,6% du global engagé ;
- T4 : 15,2% du global engagé ;
- T5 : 25,0% du global engagé.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 3	864 545 500	0	0
Titre 4	23 750 000	0	0
Total des mouvements de AE	888 295 500	0	0

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 2	0	0	0	0
Titre 3	864 545 500	0	0	864 545 500
Titre 4	23 750 000	0	0	23 750 000
Titre 5	-	0	0	-
Total des mouvements de CP	888 295 500	0	0	888 295 500

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

En 2021, la mission a reçu des transferts provenant des Missions 23 et 14 pour le compte des programmes 27.871 (Elaboration et pilotage de la politique économique) et 27.885 (Pilotage et Soutien à la politique de régulation et de stratégie économique).

PROGRAMME ELABORATION ET PILOTAGE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Elaboration et Pilotage de la Politique Economique vise à :

- analyser, orienter et promouvoir l'économie nationale ;
- déterminer la stratégie économique de l'Etat ;
- contrôler et orienter les secteurs clés de l'économie nationale ;
- élaborer les prévisions à court et moyen terme ;
- élaborer et suivre les stratégies de développement.

Le Responsable du programme est le Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPF).

Le programme compte quatre administrations :

- la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale ;
- la Direction Générale de la Statistique ;
- la Direction Générale de la Prospective ;
- l'administration de la conservation foncière.

Il comprend par ailleurs deux (2) opérateurs :

- la Direction Générale des Caisses de Stabilisation et de Péréquation (CAISTAB) ;
- la Caisse des dépôts et Consignations (CDC).

Le champ du programme recouvre :

- le pilotage à long terme de l'économie à travers l'anticipation des phénomènes économiques ;
- le pilotage à court terme de l'économie à travers la veille conjoncturelle ;
- l'information quantitative et qualitative sur tous les secteurs de l'activité économique, sociale et culturelle ;
- l'élaboration de stratégies de développement économique ;
- la protection du droit de propriété foncière.

Le champ du programme est en articulation avec les programmes :

- Régulation et stratégie industrielle ;
- Promotion des échanges ;
- Promotion de l'entrepreneuriat, de l'artisanat et de l'économie sociale ;
- Gestion fiscale ;
- Concurrence et protection du consommateur ;
- Urbanisation et aménagement du cadre de vie.

PRESENTATION DES ACTIONS

Les actions du programme Elaboration et Pilotage de la politique économique sont :

1. politique économique et de développement ;
2. conjoncture économique et prévisions macroéconomiques ;
3. comptes nationaux, statistiques et projections macroéconomiques ;
4. protection du droit de propriété foncière et la sécurisation des garanties hypothécaires ;
5. prospective et l'exploitation des options de développement à moyen et long terme.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Non renseignée.

Les enjeux relatifs au programme Elaboration et pilotage de la politique économique sont :

Enjeu 1 : Parvenir à créer un tissu économique national couvrant l'ensemble du territoire ;

Enjeu 2 : Participer activement à la diversification de l'économie et à l'amélioration de la compétitivité ;

Enjeu 3 : Renforcer la veille statistique et économique ;

Enjeu 4 : Intégrer l'ensemble des parties prenantes (administrations et secteur privé) à la définition de la politique économique ;

Enjeu 5 : Parvenir à une parfaite complémentarité de l'action des différents départements et directions générales concourant à la promotion du développement économique.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Objectif N° 1 : Améliorer la compétitivité et promouvoir la diversification de l'économie gabonaise

- Résultat annuel attendu 1 : le Tableau de Bord de l'Economie (TBE) situation 2020 et perspectives 2021-2023 est produit avant le 30 avril 2021 ;
- Résultat annuel attendu 2 : 175 hectares de plantations de cacao et café sont réhabilités ;
- Résultat annuel attendu 3 : 250 hectares de plantations de cacao et café sont créés dans le cadre du projet JECCA;
- Résultat annuel attendu 4 : 275 tonnes de café et cacao sont achetées.

Objectif N° 2 : Mesurer les disparités de développement économique entre les provinces

- Résultat annuel attendu 1 : le Tableau de Bord des Economies Provinciales (TBEP) est publié ;
- Résultat annuel attendu 2 : le Tableau de Bord des Indicateurs sociaux (TBIS) est publié ;
- Résultat annuel attendu 3 : le rapport de mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour l'Aide au Développement est disponible ;
- Résultat annuel attendu 4 : la stratégie nationale sur le développement humain est élaborée.

Objectif N° 3 : Produire de manière régulière des études et statistiques économiques et démographiques

- Résultat annuel attendu 1 : comptes nationaux définitifs de 2013 à 2018 disponibles ;
- Résultat annuel attendu 2 : annuaire Statistique du Gabon 2014 à 2018 disponible ;
- Résultat annuel attendu 3 : Gabon en quelques Chiffres publié ;
- Résultat annuel attendu 4 : atlas démographique du Gabon disponible ;
- Résultat annuel attendu 5 : statistiques sur l'état civil et la population gabonaise ;
- Résultat annuel attendu 6 : résultats du recensement des entreprises à 65% ;
- Résultat annuel attendu 7 : résultats du recensement de l'agriculture disponible en partie ;
- Résultat annuel attendu 8 : rapport de l'Enquête démographique et de Santé (EDS III) à 60%.

Objectif N° 4 : Optimiser la péréquation et la stabilisation des prix

- Résultat annuel attendu 1 : le mécanisme autonome de la péréquation de la farine est effectif ;
- Résultat annuel attendu 2 : la commission de suivi des marchés d'acquisition et des cours du blé est opérationnelle;
- Résultat annuel attendu 3 : le dispositif de péréquation des matériaux de construction essentiels (ciment) est élaboré à 50%.

Objectif N°5 : Améliorer les procédures de gestion de la Conservation de la propriété foncière et des hypothèques

- Résultat annuel attendu 1 : le livre foncier est numérisé à hauteur de 30% ;
- Résultat annuel attendu 2 : la place du Gabon au classement Doing-Business est 125e.

Objectif stratégique N°1 : Améliorer la compétitivité et promouvoir la diversification de l'économie gabonaise

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : le Tableau de Bord de l'Economie (TBE) situation 2020 et perspectives 2021-2023 est produit avant le 30 avril 2021 ;
- Résultat annuel N°2 : 175 hectares de plantations de cacao et café sont réhabilités ;
- Résultat annuel N°3 : 250 hectares de plantations de cacao et café sont créés dans le cadre du projet JECCA ;
- Résultat annuel N°4 : 275 tonnes de café et cacao sont achetées.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : le Tableau de Bord de l'Economie (TBE) situation 2020 et perspectives 2021-2023 est produit en août 2021 ;
- Résultat annuel N°2 : 177,5 hectares de plantations de cacao et café sont réhabilités ;
- Résultat annuel N°3 : 93 hectares de plantations de cacao et café sont créés dans le cadre du projet JECCA ;
- Résultat annuel N°4 : 138,88 tonnes de cacao-café ont été achetés.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Date limite de production du TBE	Date	30 juin	30 avril	30 avril	30 août	4 mois	30 avril	30 avril
Nombre d'hectare de plantations de cacao et de café réhabilités	Hectare	140	400	175	177,5	2,5	175	
Nombre d'hectare de plantations de cacao et de café créées	Hectare	100	150	250	93	-157	250	
Nombre de tonnes de café et cacao achetés	Tonnes	55	60	275	138,88	-136,12	270	

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Au terme de l'exercice budgétaire, le programme a atteint les cibles suivantes :

La production du tableau de bord de l'économie a été réalisé (TBE) en août 2021. Le retard pris dans le processus de mobilisation des ressources financières, nécessaires à la réalisation préalable de l'enquête de conjoncture, explique ce décalage de 4 mois.

Les écarts obtenus en termes de réhabilitation, création ou d'achat se justifie par le décaissement partiel de la subvention allouée à la filière cacao-café. Par ailleurs, il est à souligner le décalage entre le calendrier culturel et le calendrier budgétaire qui ne favorise pas l'atteinte des cibles prévues.

En somme, le problème fondamental reste la disponibilité des moyens financiers à temps et en quantité suffisante.

Objectif stratégique N°2 : Mesurer les disparités de développement économique et social entre les provinces

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : le Tableau de Bord des Economies Provinciales (TBEP) est publié ;
- Résultat annuel N° 2 : le Tableau de Bord des Indicateurs sociaux (TBIS) est publié ;
- Résultat annuel N°3 : le rapport de mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour l'Aide au Développement est disponible ;

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : production à 39% du TBEP ;
- Résultat annuel N°2 : production à 42% du TBIS ;
- Résultat annuel N°3 : le rapport de mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour l'Aide au Développement a été livré.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du TBEP	%	ND	ND	100	39	61		
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du TBIS	%	ND	ND	100	42	58		
Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration du rapport de mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour l'Aide au Développement	%	ND	ND	100	100	0		

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le résultat annuel n°1 et le résultat annuel n°2 ont été partiellement réalisés, respectivement 39% et 42%. En effet, les travaux préparatoires ont été faits. Les missions de collecte de données sur le terrain, étapes déterminantes pour l'atteinte de ces objectifs, n'ont pas eu lieu, les décaissements sollicités n'ayant pas aboutis.

S'agissant du Résultat annuel n°3, le Rapport de mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour l'Aide au Développement a été produit et vulgarisé avec le concours de la représentation locale des Nations unies.

En somme, la réalisation de l'objectif pluriannuel est subordonnée à la mise à disposition des crédits pour la collecte des données sur le terrain.

Objectif stratégique N°3 : Elaborer et actualiser chaque année un outil statistique performant

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N° 1 : comptes nationaux définitifs de 2013 à 2018 disponibles ;
- Résultat annuel N° 2 : annuaire Statistique de l'éducation disponible ;
- Résultat annuel N° 3 : Gabon en quelques chiffres publié ;
- Résultat annuel N° 4 : atlas démographique du Gabon disponible ;
- Résultat annuel N° 5 : statistiques sur l'état civil et la population gabonaise ;
- Résultat annuel N° 6 : résultats du recensement des entreprises disponible à 65% ;
- Résultat annuel N° 7 : résultats du recensement de l'agriculture disponible à 60% ;
- Résultat annuel N° 8 : rapport de l'enquête démographique et de Santé (EDS III) rédigé à 75%.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N° 1 : Information non fournie ;
- Résultat annuel N° 2 : l'annuaire Statistique de l'éducation a été publié (100%) ;
- Résultat annuel N° 3 : Gabon en quelques chiffres publié ;
- Résultat annuel N° 4 : atlas démographique du Gabon disponible ;
- Résultat annuel N° 5 : statistiques sur l'état civil et la population gabonaise ;
- Résultat annuel N° 6 : résultats du recensement des entreprises disponible à 65% ;
- Résultat annuel N° 7 : résultats du recensement de l'agriculture disponible à 60% ;
- Résultat annuel N° 8 : rapport de l'enquête démographique et de Santé (EDS III) rédigé à 75%.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration des comptes nationaux	%		50	100	NC	NC	NC	NC
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration de l'annuaire statistique	%	26	68	100	100	0	NC	NC
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration de Gabon en quelques chiffres 2018	%	47	85	100	NC	NC	NC	NC
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration de l'Atlas démographique du Gabon	%	0	25	45	NC	NC	NC	NC
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration des données sur l'état civil et la situation démographique du Gabon	%	0	15	40	NC	NC	NC	NC
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration de l'EDS III	%	0	35	75	NC	NC	NC	NC
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du RGA	%	0	25	60	NC	NC	NC	NC
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du Recensement des entreprises (RGE)	%	5	15	65	NC	NC	NC	NC

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Explication non fournie.

Objectif N°4 : Optimiser la péréquation et la stabilisation des prix

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N° 1 : le mécanisme autonome de la péréquation de la farine est effectif ;
- Résultat annuel N° 2 : la commission de suivi des marchés d'acquisition et des cours du blé est opérationnelle ;
- Résultat annuel N° 3 : mise en place du dispositif de péréquation des matériaux de construction essentiels (ciment).

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N° 1 : le mécanisme autonome de la péréquation de la farine est réalisé à 90% ;
- Résultat annuel N° 2 : la commission de suivi des marchés d'acquisition et des cours du blé est opérationnelle ;
- Résultat annuel N° 3 : le dispositif de péréquation des matériaux de construction essentiels (ciment) n'a pas été mis en place.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du projet de mise en œuvre du mécanisme autonome de la péréquation de la farine	%	0	50	100	90	-10	10	0
Taux d'avancement du projet de mise en place de la commission de suivi des marchés d'acquisition et des cours du blé	%	0	50	100	100	100	0	0
Taux d'avancement du projet de péréquation des matériaux de construction essentiels (ciment)	%	0	80	100	20	-80	80	0

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : Le projet de mise en place du mécanisme autonome de la péréquation de la farine est aujourd'hui en attente de validation par la tutelle pour sa mise en œuvre opérationnelle et donc effective.

Résultat annuel N°2 : La commission de suivi des marchés d'acquisition des cours du blé est effective.

Résultat annuel N°3 : Pour ce projet, les TDR et toute la documentation relative au projet ont été transmis à la tutelle pour validation. Les travaux préparatoires sont attendus pour un déroulé effectif de ce mécanisme.

Objectif N°5 : Améliorer les procédures de gestion de la Conservation de la propriété foncière et des hypothèques

Niveau de réalisation des résultats annuels

Résultats annuels attendus :

Résultat annuel attendu : le livre foncier est numérisé à hauteur de 50%.

Résultats annuels atteints

Résultat annuel : le livre foncier a été numérisé à hauteur de 50%.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche de numérisation des registres et titres fonciers	%	10	30	50	50	0	80	100

Source : Conservation de la Propriété Foncière et des Hypothèques.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N° 1 : en 2021, la cible prévue a été atteinte. Le projet de numérisation des registres fonciers a débuté en 2018 ; or les appareils de numérisation nous ont été livrés en 2015. Ce premier retard était dû à l'absence de bâtiment pouvant accueillir ces équipements. Grâce au renouvellement des licences en 2018, l'octroi des nouveaux locaux et à l'acquisition d'une nouvelle machine nous avons pu légèrement avancer dans notre démarche.

Cependant, plusieurs conditions ne permettaient pas d'aller assez vite : le transport des registres à numériser, du centre-ville vers batterie IV, pose de sérieux problèmes car ces mêmes registres sont utilisés au quotidien.

Le meilleur moyen pour d'atteindre des objectifs escomptés serait que tous les services de la Conservation Foncière soient logés dans un même bâtiment.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
27.871.1 : politiques économiques et de développement	9 054 851 164	1 437 995 481	- 616 855 683	9 054 851 164	1 437 995 481	- 616 855 683
2 : dépenses de personnel	3 189 069 627	-	3 189 069 627	3 189 069 627	-	3 189 069 627
3 : dépenses de biens et services	512 353 969	357 245 481	155 108 488	512 353 969	357 245 481	155 108 488
4 : dépenses de transfert	1 352 736 747	1 080 750 000	271 986 747	1 352 736 747	1 080 750 000	271 986 747
5 : dépenses d'investissement	4 000 690 821	-	4 000 690 821	4 000 690 821	-	4 000 690 821
27.871.2 : Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques	566 935 564	310 702 627	256 232 937	566 935 564	310 702 627	256 232 937
2 : dépenses de personnel	105 348 668	64 582 918	40 765 750	105 348 668	64 582 918	40 765 750
3 : dépenses de biens et services	198 677 717	102 699 999	95 977 718	198 677 717	102 699 999	95 977 718
4 : dépenses de transfert	163 600 000	60 000 000	103 600 000	163 600 000	60 000 000	103 600 000
5 : dépenses d'investissement	99 309 179	83 419 710	15 889 469	99 309 179	83 419 710	15 889 469
27.871.3 : Comptes nationaux, statistiques et projections macroéconomiques	952 463 701	6 832 157 528	- 5 879 693 827	952 463 701	6 832 157 528	- 5 879 693 827
2 : dépenses de personnel	12 020 257	-	12 020 257	12 020 257	-	12 020 257
3 : dépenses de biens et services	160 039 622	111 610 000	48 429 622	160 039 622	111 610 000	48 429 622
4 : dépenses de transfert	780 403 822	596 643 249	183 760 573	780 403 822	596 643 249	183 760 573
5 : dépenses d'investissement	-	6 123 904 279	- 6 123 904 279	-	6 123 904 279	- 6 123 904 279
27.871.4 : Protection du droit de propriété foncière	112 273 914	80 000 000	32 273 914	112 273 914	80 000 000	32 273 914
2 : dépenses de personnel	11 524 576	-	11 524 576	11 524 576	-	11 524 576
3 : dépenses de biens et services	100 749 338	80 000 000	20 749 338	100 749 338	80 000 000	20 749 338
27.871.5 : Prospective et exploitation des options de développement à moyen et long terme	182 845 197	137 255 653	45 589 544	182 845 197	137 255 653	45 589 544
2 : dépenses de personnel	9 000 000	-	9 000 000	9 000 000	-	9 000 000
3 : dépenses de biens et services	143 845 197	111 755 653	32 089 544	143 845 197	111 755 653	32 089 544
4 : dépenses de transfert	30 000 000	25 500 000	4 500 000	30 000 000	25 500 000	4 500 000
27.871 : Elaboration et pilotage de la politique économique	10 869 369 540	8 798 111 289	2 071 258 251	10 869 369 540	8 798 111 289	2 071 258 251
2 : dépenses de personnel	3 326 963 128	64 582 918	3 262 380 210	3 326 963 128	64 582 918	3 262 380 210
3 : dépenses de biens et services	1 115 665 843	763 311 133	352 354 710	1 115 665 843	763 311 133	352 354 710
4 : dépenses de transfert	2 326 740 569	1 762 893 249	563 847 320	2 326 740 569	1 762 893 249	563 847 320
5 : dépenses d'investissement	4 100 000 000	6 207 323 989	- 2 107 323 989	4 100 000 000	6 207 323 989	- 2 107 323 989

Explication des principaux écarts :

En 2021, sur une autorisation d'engagement ouverte à 10 869 369 540 FCFA, le programme Elaboration et pilotage de la politique économique a consommé 8 798 111 289 FCFA, soit un taux d'exécution de 80,9%. L'écart constaté de 2 071 258 251 FCFA est constitué en grande partie de la réserve obligatoire qui s'élève à 1 228 144 254 FCFA.

Le Titre 3 est exécuté à 68,4% sur une autorisation d'engagement de 1 115 665 843 FCFA. Les crédits non consommés se chiffrent à 352 354 710 FCFA, dont 223 133 169 FCFA de réserve obligatoire.

Le Titre 4 dispose d'une réserve obligatoire de 349 011 085 FCFA sur une autorisation d'engagement ouverte de 2 326 740 569 FCFA. Les crédits consommés représentent 89% des crédits répartis.

Les crédits du Titres 5 ont été consommés au-delà de l'autorisation d'engagement ouverte, soit un taux d'exécution de 151,4%.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Aucune fongibilité des crédits n'a été opérée au sein de ce programme.

Virements

Aucun virement n'a été effectué dans ce programme.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
23.780 : Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	27.871 : Elaboration et pilotage de la politique économique	Titre 3	71 795 500	71 795 500
23.780 : Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	27.871 : Elaboration et pilotage de la politique économique	Titre 4	23 750 000	23 750 000
Total des Transferts			95 545 500	95 545 500
dont Titre 2			0	0
dont Titre 3			71 795 500	71 795 500
dont Titre 4			23 750 000	23 750 000
dont Titre 5			0	0

Explication des impacts de chaque transfert :

Le programme 27.871 : Elaboration et pilotage de la politique économique a bénéficié de deux transferts provenant du programme 23.780 : Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles, pour les niveaux respectifs de 71 795 500 FCFA (Titre 3) et de 23 750 000 FCFA (Titre 4)

Annulations

Les crédits de ce programme n'ont pas fait l'objet d'une annulation.

Reports

Aucun report de crédits pour le compte du programme Elaboration et pilotage de la politique économique, au titre l'exercice budgétaire 2021.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	395	353	353	12	105	93	446
Permanents	395	353	353	12	105	93	446
Non permanents						0	0
Agents de catégorie B	69	64	64	1	5	4	68
Permanents	69	64	64	1	5	4	68
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	10	9	9	1	0	-1	8
Permanents	10	9	9	1	0	-1	8
Non permanents					0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	474	426	426	14	110	96	522
Main d'œuvre non permanente	26	25	25	3	10	7	32
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	500	451	451	17	120	103	554

Explication des évolutions :

En 2021, les effectifs du programme augmentent de 23 %, passant de 451 agents au 31 décembre 2020 à 554 agents en fin 2021. Cette évolution s'explique par la prise en compte d'une centaine d'agents en attente de recrutement.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur CAISTAB

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2019	Effectifs au 31.12.2020	Effectifs au 31.12.2021	Ecart entre fin 2018 et fin 2021
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	0	0	0	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	655	658	675	20
Total pour l'opérateur	655	658	675	20
Total pour le programme	655	658	675	20

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

La totalité des emplois de l'opérateur CAISTAB est prise en charge sur les ressources propres. La subvention de l'Etat, déjà orientée sur les activités café-cacao ne sert, pour l'essentiel, qu'aux opérations d'achat auprès des planteurs. Déjà que le besoin exprimé en termes d'achat est largement supérieur au niveau de la subvention allouée.

Les Agents de l'Etat en détachement à la CAISTAB sont en suspension de solde de l'Etat et sont entièrement pris en charge par les ressources propres de l'opérateur.

Nous constatons en outre que de 2018 à 2021, il y a eu une augmentation de 20 agents dans les effectifs de la CAISTAB. Cette augmentation s'explique d'abord par des nominations en Conseil des Ministres qui ne relèvent pas de la gestion interne en ressources humaines. Cette évolution des effectifs est aussi liée au recrutement interne qui est assujéti aux besoins internes en main d'œuvre, souvent fonction des plans d'actions stratégiques internes en matière de relance de café cacao.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration						
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2						

Information n'ont fournie.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1	512 353 969	512 353 969	357 245 481	357 245 481	155 108 488	155 108 488
Fonctionnement des services	77 700 000	77 700 000	56 445 481	56 445 481	21 254 519	21 254 519
Etudes sectorielles et diverses enquêtes	30 153 969	30 153 969	48 000 000	48 000 000	- 17 846 031	- 17 846 031
Tableau de Bord de l'Economie (TBE)	40 000 000	40 000 000	60 000 000	60 000 000	- 20 000 000	- 20 000 000
Tableau de Bord Social (TBS)	35 000 000	35 000 000	28 000 000	28 000 000	7 000 000	7 000 000
Entretien et réparations divers	27 500 000	27 500 000	11 200 000	11 200 000	16 300 000	16 300 000
Pilotage du BOP Economie-Fiscalité et Développement	32 000 000	32 000 000	20 000 000	20 000 000	12 000 000	12 000 000
Participation aux réunions internationales (Zone franc, FMI, BM, BAD, BEAC, BID...)	20 000 000	20 000 000	8 000 000	8 000 000	12 000 000	12 000 000
Rapport d'analyse sur l'impact économique et social des décisions fiscales adoptées par le Gouvernement	100 000 000	100 000 000	45 600 000	45 600 000	54 400 000	54 400 000
Subvention CDC	150 000 000	150 000 000	80 000 000	80 000 000	70 000 000	70 000 000
ACTION 2	198 677 717	198 677 717	102 699 999	102 699 999	95 977 718	95 977 718
Entretien et réparations divers	17 677 717	17 677 717	13 000 000	13 000 000	4 677 717	4 677 717
Fonctionnement des services	70 000 000	70 000 000	30 000 000	30 000 000	40 000 000	40 000 000
Mission de contrôle et d'encadrement des établissements de microfinance	27 000 000	27 000 000	20 000 000	20 000 000	7 000 000	7 000 000
Etudes sectorielles	45 000 000	45 000 000	14 699 999	14 699 999	30 300 001	30 300 001
Etudes et prévisions macroéconomiques	39 000 000	39 000 000	25 000 000	25 000 000	14 000 000	14 000 000
Surveillance multilatérale	17 677 717	17 677 717	13 000 000	13 000 000	4 677 717	4 677 717
ACTION 3	160 039 622	160 039 622	111 610 000	111 610 000	48 429 622	48 429 622
Production du Gabon en chiffre 2019	12 500 000	12 500 000	10 000 000	10 000 000	2 500 000	2 500 000
Atteinte des objectifs des comptes nationaux	10 000 000	10 000 000	8 000 000	8 000 000	2 000 000	2 000 000
Recensement Générale des Entreprises	13 125 000	13 125 000	10 500 000	10 500 000	2 625 000	2 625 000
Atteinte des objectifs de comptes nationaux	7 500 000	7 500 000	6 000 000	6 000 000	1 500 000	1 500 000
Publication du bulletin annuelle des statistiques du commerce extérieur	12 500 000	12 500 000	10 000 000	10 000 000	2 500 000	2 500 000
Recensement général des entreprises au Gabon	20 000 000	20 000 000	16 000 000	16 000 000	4 000 000	4 000 000
Poursuite des travaux sur la publication des comptes trimestriels	9 712 500	9 712 500	7 770 000	7 770 000	1 942 500	1 942 500
Atelier de validation des résultats de la première phase du recensement générale de l'agriculture	8 287 500	8 287 500	6 630 000	6 630 000	1 657 500	1 657 500
Fonctionnement des services	45 887 500	45 887 500	36 710 000	36 710 000	9 177 500	9 177 500
ACTION 4	100 749 338	100 749 338	80 000 000	80 000 000	20 749 338	20 749 338
Informatisation des services de la Conservation Foncière	30 000 000	30 000 000			30 000 000	30 000 000
Autres	70 749 338	70 749 338			70 749 338	70 749 338
L'atelier de renforcement des capacités sur la reprise de données foncières	0	0	70 000 000	70 000 000	- 70 000 000	- 70 000 000
Travaux mise en œuvre d'un plan de collecte des données foncières	0	0	10 000 000	10 000 000	- 10 000 000	- 10 000 000
ACTION 5	143 845 197	143 845 197	111 755 653	111 755 653	32 089 544	32 089 544
Fonctionnement des services	143 845 197	143 845 197	111 755 653	111 755 653	32 089 544	32 089 544
Total des crédits de titre 3	1 115 665 843	1 115 665 843	763 311 133	763 311 133	352 354 710	352 354 710

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Action 1 :

Les principales activités ayant consommé les crédits alloués à cette action sont des enquêtes, notamment :

- enquête Tableau de Bord de l'Economie ;
- enquête Tableau de Bord Social (TBS) ;
- enquêtes Notes de conjoncture trimestrielles ;
- enquête de conjoncture Economique à l'Estuaire ;
- étude en vue de l'élaboration du Rapport d'analyse sur l'impact économique et social des décisions fiscales adoptées par le Gouvernement.

Les opérations effectuées reposent sur le recensement et le contrôle des opérateurs exerçant dans la microfinance.

Action 2 :

Les principales activités sont :

- enquête de conjoncture économique sectorielle ;
- opération de de contrôle et de sensibilisation des Etablissements de microfinance.

Action 4 :

Les crédits alloués pour Informatisation des services de la Conservation foncière et autres activités ont été orientés pour la réalisation de deux opérations individualisées, à savoir :

- l'atelier de renforcement des capacités sur la reprise de données foncières pour un montant de 70 millions ;
- travaux mise en œuvre d'un plan de collecte des données foncières pour un coût de 10 millions.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1	1 352 736 747	1 352 736 747	1 080 750 000	1 080 750 000	271 986 747	271 986 747
Transfert Maison des Acteurs non Etatiques	22 623 093	22 623 093				
Cotisation internationale : COSUMAF	402 333 333	402 333 333	632 000 000	632 000 000		
Cotisation internationale : Afritac Centre	427 780 321	427 780 321				
Opérateur-CAISTAB	500 000 000	500 000 000				
ACTION 2	163 600 000	163 600 000	60 000 000	60 000 000	103 600 000	103 600 000
Banque de l'Habitat du Gabon (BHG)	93 600 000	93 600 000				
Banque Gabonaise pour le Développement (BGD)	70 000 000	70 000 000				
Comité National Economique et Financier (CNEF)	0	0	60 000 000	60 000 000		
ACTION 3	780 403 822	780 403 822	596 643 249	596 643 249	183 760 573	183 760 573
Comité International des statistiques	57 850 326	57 850 326				
Cotisation internationale : Institut de Formation et de Recherche Démographique (IFORD)	20 000 000	20 000 000	30 343 249	30 343 249		
Cotisation internationale : AFRISTAT	372 550 588	372 550 588	566 300 000	566 300 000		
Cotisation internationale : Arriérés AFRISTAT	330 002 908	330 002 908				
ACTION 4						
ACTION 5	30 000 000	30 000 000	25 500 000	25 500 000	4 500 000	4 500 000
Cotisation internationale : Institut de Développement Economique et de Planification (IDEP)	30 000 000	30 000 000	25 500 000	25 500 000	4 500 000	4 500 000
Total des crédits de titre 4	2 326 740 569	2 326 740 569	1 762 893 249	1 762 893 249	563 847 320	563 847 320

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant ressortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les crédits de transferts autorisés en 2021 ont permis de payer :

▪ Action n°1 :

Les arriérés de la contribution du Gabon au fonctionnement de la COSUMAF pour un montant de 632 millions FCFA.

▪ **Action n°2 :**

Les crédits alloués pour permettre la finalisation des opérations de liquidation de la BGD et de la BHG ont été consommés à hauteur 60 millions FCFA. La contribution du Gabon au budget du Comité national économique et financier pour un montant de 60 millions FCFA.

▪ **Action n°3 :**

La prise en charge des arriérés de la contribution du Gabon au budget de AFRISTAT pour un montant de 566,3 millions FCFA. La prise en charge des arriérés de la contribution du Gabon au budget de IFORD pour un montant de 30 343 249 FCFA.

▪ **Action n°5 :**

La prise en charge de la contribution du Gabon au budget de IDEP pour un montant de 25,5 millions FCFA.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
Action 2 : Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques	100 000 000	100 000 000	83 419 710	83 419 710	16 580 290	16 580 290
Projet d'équipement	100 000 000	100 000 000	83 419 710	83 419 710	16 580 290	16 580 290
Action 3 : Comptes nationaux, statistiques et projections macroéconomiques	4 000 000 000	4 000 000 000	6 123 904 279	6 123 904 279	-2 123 904 279	-2 123 904 279
Projet de développement	4 000 000 000	4 000 000 000	6 123 904 279	6 123 904 279	-2 123 904 279	-2 123 904 279
Total des crédits de titre 5	4 100 000 000	4 100 000 000	6 207 323 989	6 207 323 989	-2 107 323 989	-2 107 323 989

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

En 2021, le programme a consommé 6 207 323 989 FCFA, soit 151% de l'allocation LFR.

En ce qui concerne le projet "Enquête de conjoncture", on constate un écart de 16,5 millions. Cet écart est constitué essentiellement de la Réserve obligatoire. Sur une autorisation de 84 millions (nette de réserve), 83,4 millions FCFA ont servi à la réalisation des travaux d'entretien-réparation (d'étanchéité de la Terrasse du centre de documentation de la DGEPEF 16,886 millions FCFA, climatisation 8,980 millions FCFA, Plomberie 8,860 millions FCFA, Electricité 6,8 millions FCFA, Ascenseur 4,397 millions FCFA). Ces crédits ont également permis l'acquisition de quelques équipements (un véhicule de liaison 14 millions FCFA, Mobiliers de bureaux 23,9 millions FCFA).

S'agissant du projet "Développement de la statistique" les crédits consommés ont permis à la Direction Générale de la Statistique d'atteindre les objectifs suivants :

- l'amélioration de la collecte de données, de la production de statistiques et de la diffusion des données des comptes nationaux et le secteur réel.
- l'amélioration du taux d'exécution des statistiques de suivi du bien-être. Elle s'explique par la poursuite et finalisation de la collecte des données de l'Enquête démographique et de Santé (DSG III) ainsi que de la réalisation des travaux d'exploitation des données.
- la finalisation de la phase de collecte de données du Recensement Général de l'Offre Éducative (RGOE);
- la production et publication de l'Annuaire Statistique de l'Éducation ;
- l'élaboration du document projet ainsi que la réalisation de la phase pilote de l'Enquête de Production Végétale et Animale (EPVA).
- la réalisation du recensement général des entreprises (collecte de données, traitement d'informations etc.) ;
- le renforcement des capacités techniques et modernisation de l'infrastructure, à travers la prise en charge des étudiants formés actuellement dans les écoles de statistique de la sous-région et quelques stages au profit des agents de la statistique, la modernisation de l'infrastructure ;
- la conduite de la réforme institutionnelle du système statistique national et le renforcement des capacités de gestion du projet.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR CAISTAB

Présentation de l'opérateur

La CAISTAB est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

Elle assure des missions de service public, notamment :

- la gestion des filières cacao et café ;
- la gestion de la stabilisation des prix du cacao et du café ;
- la stabilisation et la péréquation des prix des hydrocarbures et de certains produits de consommation courante décidés par le Gouvernement.

Elle exerce également des activités à finalité commerciale reposant sur la promotion de la qualité du cacao et du café à travers les partenariats avec des centres de recherches et autres organismes.

Travail avec l'opérateur

En prélude à l'exécution du budget 2021, l'opérateur CAISTAB a formalisé son Contrat Annuel de Performance avec l'Etat. Aussi, tout au long de l'exercice budgétaire, la CAISTAB a pris part à toutes les séances de travail entrant dans le cadre du dialogue de gestion.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	425 000 000	250 000 000
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	425 000 000	250 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La contribution financière de l'Etat est celle qui pose le plus de difficulté au fonctionnement de l'Opérateur CAISTAB. En 2021, seulement 59% de la subvention ont été mis à disposition. A juste titre, par son activité de relance des filières cacao et café, la CAISTAB est assujettie au respect du calendrier agricole. Or, il se trouve que la structure de décaissement ne permet pas à cet opérateur d'atteindre ses objectifs.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Augmenter la production sur 175 ha de verger villageois et améliorer le niveau des achats cacao-café Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Améliorer la compétitivité et promouvoir la diversification de l'économie gabonaise				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 : Nombre d'ha de cacao et café villageois réhabilités	250 ha	175 ha	179,5	4,5
Indicateur 2 : Nombre de pépinières de 500 m ² de café-cacao réhabilités	5	15	10	-5
Indicateur 3 : Nombre de pépinières de 500 m ² de café-cacao construites	2	9	7	-2
Indicateur 4 : Nombre de séchoirs créés	0	8	6	-2
Indicateur 5 : Nombre de kg de cacao et café achetés auprès des producteurs	93 880	270 000	138 879	-131 121

Résultat annuel N° 1 : ce résultat a été dépassé de 4,5 ha, par rapport à la cible. Cette performance est le résultat de la forte implication des techniciens de la CAISTAB, dans le cadre de sa mission d'assistance et d'encadrement des planteurs.

Les Résultats N°2, N°3 et N°4 n'ont pas été atteints car leur réalisation est assujettie à la disponibilité des fonds. Les 59% de la subvention mis à disposition ne pouvaient donc couvrir toutes les charges.

Objectif O/P1.2 : Redynamiser les activités Café-Cacao Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Améliorer la compétitivité et promouvoir la diversification de l'économie gabonaise				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 : Nombre des jeunes planteurs atteints par le Lancement du programme JECCA	95	250	93	-157
Indicateur 2 : Nombre de planteurs de plus 5 ha atteints dans le cadre du projet d'assistance	0	30	17	-13
Indicateur 3 : Nombre de champs semenciers créés	0	3	0	-3

Les résultats n'ont pas été atteints du fait de l'insuffisance des fonds.

Objectif O/P1.3 : Rationaliser les activités des hydrocarbures et de la Péréquation de certains produits de consommation courante (gaz, farine, ciment) Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Renforcer les mécanismes de péréquation et de stabilisation des prix de certains produits (farine, gaz, ciment)				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 : Taux de réalisation de réalisation de la mise en œuvre du mécanisme autonome de la péréquation de la farine de froment	80%	100%	100%	0%
Indicateur 2 : Lancement de la Péréquation sur le ciment	90%	100%	0%	-10%
Indicateur 3 : Mise en œuvre de la digitalisation des bordereaux de contrôle des produits pétroliers	70%	100%	75%	-25%

Les objectifs non atteints sont le fait de l'insuffisance des moyens financiers mis à disposition.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 :				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1				
Indicateur				

Informations non fournies.

OPERATEUR CDC

Informations non fournies.

PROGRAMME CONCURRENCE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Conformément à son orientation stratégique, le programme vise des missions de régulation, de contrôle du respect des réglementations et de surveillance des marchés.

Le programme Concurrence et protection du consommateur comprend tous les crédits des services de la Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC) et de la Direction Nationale des Assurances (DNA) et, il participe de la volonté des hautes autorités de mettre en place un cadre sain pour l'environnement économique et le renforcement du dispositif de sécurité du consommateur.

La mise en œuvre des actions rattachées à ce programme est assurée par les services centraux et déconcentrés de la DGCC et les services techniques de la DNA (le CPF-A y compris). Le responsable de programme (RPROG) est le Directeur Général de la Concurrence et de la Consommation.

PRESENTATION DES ACTIONS

Les actions du programme Concurrence et protection du consommateur sont :

- Contrôle et promotion de la qualité des produits et services ;
- Contrôle des pratiques anticoncurrentielles et régulation du marché ;
- Protection des intérêts économiques des consommateurs ;
- Régulation du secteur des assurances.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Veiller à la loyauté de la concurrence entre opérateurs économiques et protéger la santé et les intérêts des consommateurs figurent parmi les priorités gouvernementales destinées à conforter la confiance et à dynamiser la consommation. Deux unités administratives interviennent dans le programme "Concurrence et protection du consommateur" :

- la Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC), créée par le décret n°000665/PR/MEFBP du 9 août 2004.
- la Direction Nationale des assurances qui sert de relais à l'action de la CIMA, créée par la loi n°14/93 du 23 août 1993 portant ratification du traité de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et le décret n°0411/PR/MEPIP du 20 août 2005 portant réorganisation de la organisme supra national constitué de 14 Etats membres, parmi lesquels le Gabon.

Les principales missions du programme "Concurrence et protection du consommateur" portent sur :

- la régulation des marchés (concurrence, assurance...) ;
- la protection du consommateur.

ENJEUX

Les enjeux sont les suivants :

- **Enjeu N°1** : Renforcer la protection des consommateurs ;
- **Enjeu N°2** : Parvenir à inciter les opérateurs à renoncer aux pratiques illicites voire frauduleuses et à leur faire développer des démarches positives (normalisation, maîtrise de la qualité) ;
- **Enjeu N°3** : Rendre les consommateurs plus avertis ;
- **Enjeu N°4** : Promouvoir, assainir et réguler le marché gabonais des assurances ;
- **Enjeu N°5** : Faire évoluer la gestion des dotations destinées au règlement des sinistres.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Objectif N°1 : Protéger et assurer la sécurité des consommateurs ;

Objectif N°2 : Assurer la transparence et la loyauté dans les transactions commerciales ;

Objectif N°3 : Suivre l'évolution des marchés, des prix et mener les enquêtes économiques ;

Objectif N°4 : Améliorer la qualité des services d'assurances au Gabon.

Objectif stratégique N°1 : Protéger et assurer la sécurité des consommateurs

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réalisé 50% de dépotages de containers de denrées alimentaires ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir mis en place 20 paramètres analytiques au laboratoire ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir analysé 3000 échantillons ;
- Résultat annuel attendu 4 maintenir l'accréditation.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : 45% de dépotages de containers de denrées alimentaires ;
- Résultat annuel 2 : 15 paramètres analytiques au laboratoire ont été mis en place ;
- Résultat annuel 3 : 2200 échantillons ont été analysés au laboratoire ;
- Résultat annuel 4 : le laboratoire a pu maintenir son accréditation.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de dépotage réalisé	%		25	50	45	-5	50	100
Nombre de paramètres analytiques	Nombre		15	20	15	-5	25	50
Nombre d'échantillons analysés	Nombre		2200	3000	2200	-300	3000	5000
Nombre de campagnes de sensibilisations	Nombre		2	2	2	0	2	5
Taux d'avancement de la démarche d'accréditation	%		100	100	100	0	100	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Nous avons pu atteindre plus 25% sur les 40% à réaliser. L'implication du programme soutien a pu permettre l'obtention de l'accréditation ce qui fait qu'à ce jour le Gabon possède le seul laboratoire d'Etat accrédité en Afrique centrale.

De ce fait, d'autres obligations s'imposent désormais celles de maintenir cette accréditation et maîtriser d'autres paramètres analytiques et pour se faire nous devons entretenir nos relations avec nos partenaires de l'Union Européenne, le Programme Infrastructure Qualité de l'Afrique Centrale (PIQAC). Au regard de ce qui précède on peut remarquer que l'objectif pluriannuel est atteint.

Dans les échantillons analysés, 60% ont fait l'objet de contrôle officiels et 40% d'autocontrôles par les producteurs locaux.

Suite l'accompagnement du PIQAC/ONUUDI, le laboratoire a participé à l'audit d'accréditation par le TUNAC (organisme accréditeur tunisien) ayant permis l'accréditation de 7 paramètres microbiologiques des aliments et des eaux de consommation. A ce jour nous faisons tout pour le maintien de cette accréditation.

Pour les dépotages, tous les conteneurs de denrées alimentaires programmés à l'inspection ne sont malheureusement pas dépotés. Si le problème (manque de véhicules utilitaires) persiste, le risque c'est de se retrouver avec des denrées alimentaires éventuellement dangereuses sur le territoire et d'avoir des difficultés à atteindre l'objectif pluriannuel c'est-à-dire arriver à inspecter tous les conteneurs qui ont été mis en dépotage. Le mode de calcul est : nombre de conteneurs/camions dépotés (inspectés)-numérateur-au nombre total de conteneurs/camions enregistrés aux frontières-dénominateur-x 100. On est attente de moyens pour déployer plus d'agents pour les dépotages

Objectif stratégique N°2 : Assurer la transparence et la loyauté dans les transactions commerciales

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : être parvenu à étudier 100% des baux déposés ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir contrôlé 80% d'opérateurs économiques établis sur le territoire national ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir mené 10 opérations spéciales dans les secteurs jugés sensibles ;

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : tous les baux ont été étudiés ;
- Résultat annuel N°2 : la moitié des opérateurs économiques contrôlés ;
- Résultat annuel N°3 : dix opérations spéciales initiées dans les secteurs sensibles.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2020	2021	2021	Ecart 2021	2022	Cible
		Réalisation	Prévision PAP	Réalisé	(Réalisé - Prévision)	Cible	Echéance pluriannuelle
Taux de baux mis en conformité	%	45	100	100	0	500	100
Taux de contrôle des opérateurs économiques	%	70	80	50	-30	80	100
Taux des enquêtes menées sur la base des indices	%	100	100	100	0	100	100
Nombre d'opérations spéciales dans les secteurs jugés sensibles	Nombre	10	10	10	0	10	10

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

L'ensemble des baux ont l'obligation d'être étudié. Cet indicateur renseigne sur le respect des consignes et de la réglementation en vigueur relative aux contrats de bail, dans le sens de la protection des consommateurs (bailleurs comme locataires). Donc, moins, il y a des rejets lors de l'étude des dossiers, plus les contrats de bail sont conformes à la réglementation !

Par contre, cet indicateur doit être reformulé pour être plus significatif. A l'avenir il sera le nombre de baux mis en conformité par la DGCC. A ce jour tous les baux sont étudiés et mis en conformités. Dès qu'une anomalie est constatée et nous appelons de nombreux opérateurs à se mettre en conformité

Depuis quatre ans, le recensement des opérateurs économiques en vue de la mise en la place de la base de données n'ayant pas pu démarrer (faute de moyen), les données remontées des services centraux et provinciaux peuvent ne pas refléter la réalité depuis septembre 2016, nous avons répertorié 4417 opérateurs économiques et contrôlé plus de 3822 d'entre eux. Incapacité de couvrir tout le territoire national, faute de moyens roulants (logistique) et mauvais état des routes dans les zones enclavées. L'absence de budget ne permet pas d'apprécier ou de faire des prévisions objectives, ce qui réduit les niveaux de réalisation.

Objectif N°3 : Suivre l'évolution des marchés, des prix et mener les enquêtes économiques

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : avoir atteint le taux d'avancement de 80% dans la mise en place de la base de données des opérateurs économiques ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir suivi 60% des opérateurs économiques (selon les secteurs d'activité) ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réalisé 8 enquêtes de régulation du marché dans les secteurs suivants : banques, automobiles - transport, riz, téléphonie mobile - fournisseurs d'accès à Internet, hôtellerie et restauration.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 70% de la base de données réalisée ;
- Résultat annuel N°2 : 50% des opérateurs économiques ont été suivis ;
- Résultat annuel N°3 : les enquêtes de régulation du marché é ont été réalisés.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en place de la base de données des opérateurs économiques	%	70	80	70	-30	80	100
Taux de sensibilisation des opérateurs économiques	%	80	60	50	-10	60	100
Nombre d'enquêtes de régulation sectorielle	Nombre	6	5	7	2	10	10

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Dans le cadre de la sensibilisation, plus de cent (100) opérateurs économiques de différents secteurs ont été visités et invités à répondre à un questionnaire. 22 opérateurs économiques ont répondu à l'invitation, soit 21%. Le rapport à mi-parcours est en phase d'élaboration, le retard constaté est dû principalement aux à la méconnaissance de la réglementation.

Cinq enquêtes prévues et réalisées, nous en avons ajouté 7 autres dont 2 sur recommandations du Forum Africain de la Concurrence. Les enquêtes sont finies et le rapport à mi-parcours est en phase d'élaboration.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Absence de moyen pour lancer les phases préalables de l'informatisation.

Dans le cadre de la sensibilisation et de l'encadrement, plus de **3402** opérateurs économiques de différents secteurs ont été visités et invités à répondre à justifier leurs homologations. Parmi ces opérateurs **800** ont vu leurs dossiers rejetés et donc à compléter et **929** ont été signés.

Objectif stratégique N°4 : Améliorer la qualité des services d'assurances au Gabon

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : être parvenu à effectuer seize (16) contrôles auprès des compagnies et intermédiaires d'assurances sur l'ensemble du territoire ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir accompagné 16 opérateurs ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir 500 nouveaux contrats souscrits à la suite des campagnes de sensibilisation ;
- Résultat annuel attendu 4 : parvenir à faire régler au moins 55% des sinistres identifiés comme bon à payer auprès des opérateurs.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : cinquante (50) missions de contrôles réalisées auprès des compagnies et intermédiaires d'assurances sur l'ensemble du territoire ;
- Résultat annuel attendu 2 : seize (16) opérateurs d'assurance ont été accompagnés ;
- Résultat annuel attendu 3 : cinq cent cinquante (550) nouveaux contrats souscrits auprès des opérateurs du secteur des assurances ;
- Résultat annuel attendu 4 : 55% des sinistres identifiés comme bon à payer, sont estimés déjà réglés auprès des opérateurs.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 Réalisation	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de contrôles auprès des compagnies et intermédiaires d'assurances sur l'ensemble du territoire (1)	Nombre	16	50	16	50	34	16	25
Nombre d'opérateurs accompagnés sur la réglementation, la confection des états statistiques et financiers (2)	Nombre	NC	25	16	25	9	Non reconduit	NC
Nombre de nouveaux contrats souscrits à la suite des campagnes de sensibilisation (3)	Nombre	0	550	500	550	50	1000	1000
Nombre de règlement des sinistres dans les délais (4)	Nombre	NC	55	55	50	0	60	75

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Concernant le résultat N°1 : En raison de la crise sanitaire liée à la pandémie du corona virus, la Direction Nationale des Assurances privilégie les contrôles sur pièce plutôt que les contrôles sur place. 36 contrôles sur pièce ont été effectués et six (06) missions de contrôles sur place réalisées auprès des compagnies et intermédiaires d'assurances sur l'ensemble du territoire. Il est à préciser que les missions de contrôle sur place ont été programmées conjointement entre les contrôleurs de la Direction Nationale des Assurances (DNA) et ceux de la Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation.

Concernant le résultat N°2 : les dix-neuf (19) intermédiaires et six (6) compagnies d'assurance accompagnés l'ont été dans le cadre du respect de la réglementation concernant le recouvrement des créances et le règlement diligent des sinistres, suite à la décision 0025/D/CIMA/CRCA/2019 du 02 novembre 2019, portant retrait total d'agrément de la société Assurances du Gabon (AG).

Concernant le résultat N°3 : cette tendance des souscriptions à la hausse peut se justifier par l'adoption d'un comportement nouveau sur le marché tendant à la souscription des contrats d'assurances de courte durée dans la branche automobile, de sorte qu'un automobiliste peut facilement souscrire à deux ou trois contrats à l'année.

Concernant le résultat N°4 : comme pour le résultat 3, les statistiques indiquées ici sont une estimation. Sur la base des données statistiques 2020 parvenues à la DNA depuis juin 2021, comme l'indique la réglementation.

Par ailleurs, les estimations faites sur la base des états intermédiaires (semestriels) des sociétés d'assurance conduisent à effectuer une projection de souscription de près de 1000 contrats supplémentaires et 1000 sinistres en plus à régler à l'horizon pluriannuel (2023).

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
27.878.1 : Contrôle et promotion de la qualité des produits et des services	1 501 398 559	104 127 847	1 397 270 712	1 501 398 559	104 127 847	1 397 270 712
2 : dépenses de personnel	497 146 972	-	497 146 972	497 146 972	-	497 146 972
3 : dépenses de biens et services	1 004 251 587	104 127 847	900 123 740	1 004 251 587	104 127 847	900 123 740
4 : dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
27.878.2 : Contrôle de pratiques anticoncurrentielles et régulation du marché	2 313 953 852	5 728 500	2 308 225 352	2 313 953 852	5 728 500	2 308 225 352
2 : dépenses de personnel	2 289 257 330	-	2 289 257 330	2 289 257 330	-	2 289 257 330
3 : dépenses de biens et services	24 696 522	5 728 500	18 968 022	24 696 522	5 728 500	18 968 022
27.878.3 : Protection des intérêts économiques des consommateurs	13 799 022	-	13 799 022	13 799 022	-	13 799 022
3 : dépenses de biens et services	13 799 022	-	13 799 022	13 799 022	-	13 799 022
27.878.4 : Régulation du secteur des assurances	649 404 272	14 588 359	634 815 913	649 404 272	14 588 359	634 815 913
2 : dépenses de personnel	32 256 421	-	32 256 421	32 256 421	-	32 256 421
3 : dépenses de biens et services	60 784 851	14 588 359	46 196 492	60 784 851	14 588 359	46 196 492
4 : dépenses de transfert	556 363 000	-	556 363 000	556 363 000	-	556 363 000
27.878 : Concurrence et Protection du consommateur	4 478 555 705	124 444 706	4 354 110 999	4 478 555 705	124 444 706	4 354 110 999
2 : dépenses de personnel	2 818 660 723	-	2 818 660 723	2 818 660 723	-	2 818 660 723
3 : dépenses de biens et services	1 103 531 982	124 444 706	979 087 276	1 103 531 982	124 444 706	979 087 276
4 : dépenses de transfert	556 363 000	-	556 363 000	556 363 000	-	556 363 000

Explication des principaux écarts :

En 2021, sur une autorisation d'engagement ouverte à 4 478 555 705 FCFA, le programme Concurrence et protection du consommateur a consommé 124 444 706 FCFA, soit 2,8% sur l'ensemble de ses autorisations d'engagement.

L'écart constaté de 4 354 110 999 FCFA est constitué principalement de la non-exécution des dépenses de personnel et de transfert pour un niveau global de 3 375 023 723 FCFA.

Par ailleurs, les dépenses de biens et services enregistrent un faible taux d'exécution 11,3% sur une autorisation d'engagement de 1 103 531 982 FCFA. En dépit de ce faible taux, les attributions de produit au bénéfice de la DGCC ont enregistré une belle performance ramenant leur taux d'exécution à 122,9%

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Aucune fongibilité des crédits n'a été opérée au sein de ce programme.

Virements

Aucun virement n'a été effectué dans ce programme.

Transferts

Le programme n'a bénéficié d'aucun transfert.

Annulations

Les crédits de ce programme n'ont pas fait l'objet d'une annulation.

Reports

Aucun report de crédits pour le compte du programme Concurrence, au titre l'exercice budgétaire 2021.

-

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A							
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie B							
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie C							
Permanents							
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)							
Main d'œuvre non permanente							
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme							

Aucune donnée n'a été transmise ou expliquée.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur

Le présent programme n'a aucun opérateur.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration						
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2						

Non fournis.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1	1 004 251 587	1 004 251 587	104 127 847	104 127 847	-900 123 740	-900 123 740
Atteinte des objectifs de l'UO Administration Générale						
Imprimés spéciaux pour autorisation de mise sur le marché						
Imprimés spéciaux pour autorisation de mise en consommation (AMC)						
Mobilité des agents pour les missions de contrôle et surveillance des marchés						
Atteinte des objectifs liés à la Protection des consommateurs						
Fournitures du laboratoire (réactifs...)						
Fonctionnement des services déconcentrés						
Loyer des services déconcentrés						
Contrôle et promotion de la qualité des produits et services						
ACTION 2	24 696 522	24 696 522	5 728 500	5 728 500	-18 968 022	-18 968 022
Atteinte des objectifs de l'UO Concurrence						
Atteinte des objectifs de l'UO Information des consommateurs						
ACTION 3	13 799 022	13 799 022	0	0	-13 799 022	-13 799 022
Atteinte des objectifs de l'UO Protection des consommateurs						
Atteinte des objectifs de l'UO Administration Générale						
ACTION 4	60 784 851	60 784 851	14 588 359	14 588 359	- 46 196 492	- 46 196 492
Contrôles auprès des compagnies et intermédiaires d'assurances sur l'ensemble du territoire						
Campagnes de sensibilisation						
Total des crédits de titre 3	1 103 531 982	1 103 531 982	124 444 706	124 444 706	-979 087 276	-979 087 276

Détails et commentaires non fournis.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 4	556 363 000	556 363 000	0	0	556 363 000	556 363 000
Transfert : Centre Professionnel de Formation en Assurance (CPFA)	34 090 900	34 090 900	0	0	34 090 900	34 090 900
Cotisation internationale : Conférence Internationale des Marchés d'Assurances (CIMA)	304 090 300	304 090 300	0	0	304 090 300	304 090 300
Cotisation internationale : Institut International des Assurances (IIA)	45 454 530	45 454 530	0	0	45 454 530	45 454 530
Cotisation internationale : Agence pour le Commerce de l'Assurance en Afrique (ACAA)	172 727 270	172 727 270	0	0	172 727 270	172 727 270
Total des crédits de titre 4	556 363 000	556 363 000	0	0	556 363 000	556 363 000

Aucune dépense de transferts autorisée en 2021 n'a été exécutées.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2021, le programme n'a pas bénéficié d'investissement.

OPERATEUR

Il n'y a aucun opérateur rattaché à ce programme.

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE DE REGULATION ET DE STRATEGIE ECONOMIQUE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le responsable du programme (RPROG) est le Secrétaire Général du ministère en charge de l'Economie. Le rôle du RPROG est double. Il est chargé notamment de coordonner et de contrôler l'activité de l'ensemble du département à l'exception du Cabinet du Ministre. Il joue un rôle d'accélérateur dans l'opérationnalisation des programmes.

Le programme **"soutien à la politique économique"** comprend les crédits des entités administratives ci-après :

- le Cabinet du Ministre ;
- l'Inspection Générale des Services ;
- le Secrétariat Général ;
- la Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF) ;
- la Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) ;
- la Direction Centrale de la Documentation et des Archives (DCDA) ;
- la Direction Centrale de la Communication (DCC) ;
- la Direction Centrale des Statistique et des Etudes (DCSE) ;
- la Direction Centrale des Affaires Juridiques (DCAJ) ;
- la Direction des Systèmes de l'Information (DCSI) ;
- le Service Central du Courrier (SCC).

En prélude aux objectifs visés dans le présent PAP, les actions suivantes ont été amorcées. Une réorganisation du Secrétariat Général en cellules de compétences a été expérimentée et a généré quelques améliorations dans la valorisation des ressources humaines. Toutefois, cette organisation se mue progressivement vers l'harmonisation globale des Secrétariats généraux de ministères qui consiste en l'opérationnalisation des Directions centrales nouvellement créées au sein des départements ministériels. Une réaffectation des ressources humaines est à cet effet en cours. Une Organisation plus appropriée pour une meilleure gestion des carrières des agents.

Le programme recouvre les aspects de gestion suivants :

- le développement des ressources humaines ;
- l'amélioration de la qualité de services ;
- le développement et la programmation des investissements ;
- la gestion des systèmes d'information, de la documentation et des archives ;
- la communication ;
- le pilotage et la coordination de l'administration et du programme soutien ;
- le renforcement de l'expertise de chaque fonction soutien.

Ce programme ne recouvre pas la formation verticale des ressources humaines, car relevant de la Fonction publique. Il devrait être en cohérence avec les programmes :

- "Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources" dans le cadre de la réforme budgétaire en cours ;
- "Fonction publique" dès lors que les décisions prises dans ce programme ont un impact sur la gestion des ressources humaines ;
- "Commande publique" du fait que la Direction Générale qui pilote ce programme est en amont de la chaîne de la dépense ;
- "Comptabilité et trésorerie" du fait que la Direction Générale des services du Trésor qui pilote ce programme se trouve en aval de la chaîne de la dépense ;
- Tous les programmes de politiques publiques du ministère en charge de l'Economie.

PRESENTATION DES ACTIONS

Dans le cadre de la mise œuvre de la nouvelle politique de modernisation de l'administration publique, le programme « soutien à la politique économique » vise une plus grande cohésion des processus de gestion administrative et une amélioration continue du pilotage des politiques publiques rattachées à sa mission. Il est structuré en deux (2) actions :

- Pilotage de la stratégie ministérielle ;
- Coordination administrative.

Les exigences imposées par les réformes administratives, financières et budgétaires conduisent le Ministère de l'Economie et de la Relance, de par ses missions régaliennes, à veiller à la performance de ses services administratifs en vue d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés par les plus Hautes Autorités de l'Etat.

Aussi, liées au souci d'une amélioration continue de la qualité de ses services, les actions ci-après sont visées, notamment :

En matière de management général du département, le Ministre tient régulièrement des réunions de suivi et évaluation de l'exécution des politiques publiques par les directions générales. A cet effet, par le biais d'instruction du Ministre, des mesures sont prises pour l'atteinte des objectifs qui y sont déclinés, à l'instar de celle à prendre dans le cadre de la mise en œuvre du PAT (Plan d'accélération et de Transformation).

En matière technique, le Secrétaire Général tient à la fin de chaque trimestre, une réunion bilan d'étape avec l'ensemble des responsables de programme. Dans ce cadre, il s'assure des avancées enregistrées par programme. Il rend compte au Ministre des résultats atteints.

En matière de gestion des ressources humaines, les travaux en cours s'articulent principalement autour de l'aménagement des locaux et l'organisation structurelle des services.

Le pilotage du programme se fera à travers un dialogue de gestion entre le Secrétariat Général, le cabinet du Ministre et l'ensemble des entités administratives qui lui sont rattachées.

Ce dialogue de gestion va porter principalement sur les indicateurs issus du Projet Annuel de Performance (PAP) sur lesquels le Responsable de programme s'est engagé.

Les Responsables de Budget Opérationnel de Programmes (RBOP) sont l'Inspecteur Général des Services (IGS) et le Secrétaire Général Adjoint. Ces Budgets Opérationnel de Programme (BOP) sont subdivisés en Unité Opérationnelle dont voici les 8 principaux :

- UO Cabinet ;
- UO Inspection Générale des Services ;
- UO Transparence dans l'industrie extractive ;
- UO Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du Fond Européen de Développement (CAON-FED) ;
- UO Administration ;
- UO Fonction support ;
- UO IEF Bourse et fonctionnement.

ENJEUX

La stratégie du programme est structurée autour de trois enjeux essentiels :

- **Enjeu 1** : assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration ;
- **Enjeu 2** : faire des fonctions supports des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration ;
- **Enjeu 3** : développer la performance globale au niveau de chaque fonction soutien.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Objectif 1 : Être parvenu d'ici 2023 à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des ressources humaines du ministère.

- Résultat annuel 1 : élaborer, faire remplir et analyser les fiches de postes des agents du ministère ;
- Résultat annuel 2 : collecter les besoins et formaliser les plans pluriannuels de formation du ministère.

Objectif 2 : D'ici 2023, être parvenu à améliorer le taux d'exécution du budget des programmes du ministère.

- Résultat annuel : atteindre 80% d'exécution du budget ouvert à la consommation.

Objectif 3 : De 2021-2023, être parvenu à mettre en œuvre les outils modernes de gestion de toutes les fonctions support.

- Résultat annuel 1 : patrimoine mieux exploité.
- Résultat annuel 2 : internet disponible et fluide ;
- Résultat annuel 3 : les archives numérisées sont stockées et sécurisées.
- Résultat annuel 4 : les capacités stratégiques du Secrétariat général en matière de communication sont renforcées.

Objectif 4 : De 2021-2023, être parvenu à assurer une meilleure coordination du ministère.

- Résultat annuel 1 : 20 tableaux de bord produits dans les délais ;
- Résultat annuel 2 : 24 revues d'objectifs trimestriels tenus dans les délais.

Objectif n°1 : Etre parvenu d'ici 2023 à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des ressources humaines du ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel 1 : 25% des agents du ministère sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée ;
- Résultat annuel 2 : le plan de formation pluriannuel du ministère est élaboré.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : aucune information n'a été communiquée ;
- Résultat annuel 2 : le plan de formation pluriannuel du ministère est élaboré à 80%.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Pourcentage des agents du ministère dotés d'une fiche de poste renseignée et validée	Date	NA	25	25	NC	- 25	0	0
Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de formation pluriannuel du ministère	Hectare	NA	100	100	80	- 20	100	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Au terme de l'exercice budgétaire, le programme a atteint les cibles suivantes :

Aucune avancé n'est enregistrée pour le premier indicateur portant sur la dotation des agents en fiches de poste. En effet, ce projet nécessitait d'abord l'organisation d'un séminaire d'harmonisation des connaissances sur la fiche de poste, le déploiement de 20 personnes (dont 4 à Libreville et 16 à l'intérieur du pays) pour accompagner les managers dans le renseignement des fiches de poste (N+1). Ensuite, arrivait la phase de validation des projets de fiches de poste harmonisée. Cet objectif devra être recadré.

En revanche, sur le deuxième indicateur, on observe un niveau d'avancement de 80% qui se justifie par la réalisation des activités ci-après :

- la rédaction des termes de référence du plan de formation ;
- la collecte des besoins en formation des programmes également ;
- la Priorisation des besoins en fonction de la stratégie des programmes et des moyens mobilisables;
- la définition et l'organisation des réponses de formation et la formalisation du plan pluriannuel ;
- la production et l'impression du plan de formation pluriannuel.

Objectif n° 2 : Durant la période 2021-2023, être parvenu à améliorer le taux d'exécution du budget des programmes du ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

Atteindre 80% d'exécution du budget base ordonnancement.

Résultats annuels atteints

Cet objectif est atteint à 84%.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'exécution en base engagement	%	ND	100	100	86	-14	100	100
Taux d'exécution en base ordonnancement	%	ND	80	80	84	-4	100	100
Taux de dossiers d'engagement traités dans les délais	%	ND	100	100	NC		100	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Ce résultat résulte des efforts internes dans la réorganisation des services. Notamment, la mise en place des Unités pour accompagner les programmes dans l'élaboration des outils préalable à l'exécution (DPG, PBI, Plan d'engagement et PPM), la production de statistiques trimestrielles sur l'évolution de l'exécution du budget, la diffusion d'informations budgétaires, la sensibilisation de la chaîne managériale sur les nouvelles procédures budgétaires.

Objectif n°3 : De 2021 à 2023, être parvenu à mettre en œuvre les outils modernes de gestion de toutes les fonctions support

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel 1 : patrimoine mieux exploité ;
- Résultat annuel 2 : un plan de communication interne et externe est élaboré ;
- Résultat annuel 3 : internet disponible et fluide ;
- Résultat annuel 4 : messagerie interne mise en place ;
- Résultat annuel 5 : les archives numérisées sont stockées et sécurisées ;
- Résultat annuel 6 : les capacités stratégiques du Secrétariat Général en matière de communication sont renforcées.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : les informations relatives au patrimoine ne sont pas disponibles à ce jour ;
- Résultat annuel 2 : les informations relatives au plan de communication interne et externe n'ont pas été communiquées ;
- Résultat annuel 3 : internet disponible et fluide ;
- Résultat annuel 4 : messagerie interne non mise en place ;
- Résultat annuel 5 : les travaux de numérisation des archives et de stockage n'ont pas débutés ;
- Résultat annuel 6 : les capacités stratégiques du Secrétariat Général en matière de communication ne sont toujours pas renforcées.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de mise en œuvre de chaque tranche annuelle du plan de communication	%	0	NC	100			100	ND
Taux de coupure d'internet par heure	%	NA	NC	5	14.5	- 9.5	4	0
Taux d'archives numérisées	%		NC	70	0	-70	0	ND
Nombre de rapports d'activités produits	Nombre	2	NC	4	0	-4		4

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

S'agissant du Résultat annuel 3 : l'objectif était de limiter le taux de coupure internet à 5%. Ce qui correspond à 432 heures de coupure sur les 8640 heures de l'année 2021. Finalement, il a été observé 1252 heures de coupure soit 14.5% pour cause d'absence de contrat de maintenance avec le prestataire en charge de l'antenne routeur de la BLR desservant l'immeuble ARAMBO.

En revanche, les autres pans n'enregistrent pas de résultats car nécessitant des préalables, notamment un budget d'investissement. C'est le cas de la numérisation des archives et leurs sécurisations. Toutefois, seule la collecte des archives du ministère sur la base d'un calendrier arrêté a pu être actée.

Objectif n° 4 : De 2021 à 2023, être parvenu à assurer une meilleure coordination des activités du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

Résultat annuel 1 : 20 tableaux de bord produits dans les délais ;
Résultat annuel 2 : 24 revues d'objectifs trimestriels tenus dans les délais.

Résultats annuels atteints

Résultat annuel 1 : aucun tableau de bord n'a été produit ;

Résultat annuel 2 : aucune revue d'objectifs trimestriels n'a été produite.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de Tableaux de Bord produits dans les délais	Nombre	0	NC	20	0	-20	0	20
Nombre de revue d'objectifs trimestriels tenus dans les délais	Nombre	0	NC	24	0	-24	0	24

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les résultats annuels inscrits à l'objectif stratégique visaient prioritairement à faciliter la production des moyens de suivi évaluation des programmes de politiques publiques du Ministère. Seulement, à l'exercice, quelques préalables se sont signalés. Il s'agit notamment de disposer avant tout d'outils de collecte des informations utiles à la production de ces tableaux de bord. L'acquisition de ces outils informatiques nécessite un budget d'investissement.

Dans cette attente, les réunions rapports bilans d'étape des Programmes sont à l'étude. Elles débuteraient dès l'année 2023 sous un format plus efficace.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
27.885.1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	1 456 837 256	1 873 619 058	- 416 781 802	1 456 837 256	1 873 619 058	- 416 781 802
2 : dépenses de personnel	66 624 647	-	66 624 647	66 624 647	-	66 624 647
3 : dépenses de biens et services	651 321 283	1 039 811 431	- 388 490 148	651 321 283	1 039 811 431	- 388 490 148
4 : dépenses de transfert	738 891 326	833 807 627	- 94 916 301	738 891 326	833 807 627	- 94 916 301
27.885.2 : Coordination administrative	3 707 642 208	344 711 157	3 362 931 051	3 707 642 208	344 711 157	3 362 931 051
2 : dépenses de personnel	2 791 771 067	-	2 791 771 067	2 791 771 067	-	2 791 771 067
3 : dépenses de biens et services	221 688 904	148 502 709	73 186 195	221 688 904	148 502 709	73 186 195
4 : dépenses de transfert	694 182 238	196 208 448	497 973 790	694 182 238	196 208 448	497 973 790
27.885 : Pilotage et Soutien à la politique de régulation et de stratégie économique	5 164 479 465	2 218 330 215	2 946 149 250	5 164 479 465	2 218 330 215	2 946 149 250
2 : dépenses de personnel	2 858 395 714	-	2 858 395 714	2 858 395 714	-	2 858 395 714
3 : dépenses de biens et services	873 010 187	1 188 314 140	- 315 303 954	873 010 187	1 188 314 140	- 315 303 954
4 : dépenses de transfert	1 433 073 564	1 030 016 075	403 057 489	1 433 073 564	1 030 016 075	403 057 489

Explication des principaux écarts :

Le Programme Pilotage et Soutien à la politique de régulation et de stratégie économique enregistre un niveau d'exécution de deux milliard deux-cent dix-huit millions trois cent trente mille deux cent quinze (2 218 330 215) FCFA, contre un niveau de crédits ouverts de cinq milliards cent soixante-quatre millions quatre cent soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante-cinq (5 164 479 465) FCFA ; soit un écart de deux milliards neuf cent quarante-six millions cent quarante-neuf mille deux cent cinquante (2 946 149 250) FCFA et un taux d'exécution de 57,04%.

L'exécution du programme est répartie ainsi qu'il suit :

Titre 3 : Un milliard cent soixante-huit millions trois cent quatorze mille cent quarante (1 188 314 140) FCFA ont fait l'objet d'ordonnancement contre un montant ouvert de huit cent soixante-treize millions dix-mille cent quatre-vingt-sept (873 010 187) FCFA, soit un taux d'exécution de 136%.

Titre 4 : Un milliard trente millions seize mille soixante-quinze (1 030 016 075) FCFA a fait l'objet d'ordonnancement contre un montant ouvert d'un milliard quatre cent trente-trois millions soixante-treize mille cinq cent soixante-quatre (1 433 073 564) FCFA ; soit un taux d'exécution de 71,87%.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Aucune fongibilité des crédits n'a été opérée au sein de ce programme.

Virements

Aucun virement n'a été effectué dans ce programme.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
23.780 : Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	27.885 : Pilotage et Soutien à la politique de régulation et de stratégie économique	Titre 3	587 000 000	587 000 000
14.521 : Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	27.885 : Pilotage et Soutien à la politique de régulation et de stratégie économique	Titre 3	205 750 000	205 750 000
Total des Transferts			792 750 000	792 750 000
dont Titre 2			0	0
dont Titre 3			792 750 000	792 750 000
dont Titre 4			0	0
dont Titre 5			0	0

Les transferts ont permis la prise en charge de certaines dépenses, notamment :

- Décision au titre de la prise en charge des activités en lien avec le processus de réintégration du Gabon au profit de l'EITI : (170 000 000) FCA ;
- Honoraire au titre des travaux d'audit sur le COVID : 96 790 000 FCFA ;
- Décision au profit du Ministère de l'Economie et de la Relance au titre de la prise en charge des dépenses urgentes et spécifiques : 500 000 000 FCFA.

Annulations

Les crédits de ce programme n'ont pas fait l'objet d'une annulation.

Reports

Aucun report de crédits pour le compte du programme pilotage et soutien, au titre l'exercice budgétaire 2021.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	1	1	1	0	0	0	1
Agents de catégorie A	1 698	1 657	1 657	67	651	584	2 241
Permanents	1624	1585	1585	65	651	586	2171
Non permanents	74	72	72	2	0	-2	70
Agents de catégorie B	805	782	782	35	73	38	820
Permanents	728	708	708	32	73	41	749
Non permanents	77	74	74	3	0	-3	71
Agents de catégorie C	170	154	154	20	2	18	156
Permanents	123	109	109	15	2	13	122
Non permanents	47	45	45	5	0	-5	40
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	2 673	2 593	2 593	122	726	604	3 197
Main d'œuvre non permanente	452	467	467	15	150	135	602
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	3 126	3 061	3 061	137	876	739	3 800

Explication des évolutions :

En 2021, les effectifs du programme augmentent de 739 agents, passant de 2 593 agents au 31 décembre 2020 à 3 800 agents en fin 2021. Cette évolution s'explique par la prise en compte par la fonction publique, des agents en attente de recrutement / poste budgétaire, exerçant depuis longtemps dans l'administration.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Il n'y a pas d'opérateurs rattachés à ce programme.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	2 868 395 714	2 868 395 714	0	0	2 868 395 714	2 868 395 714
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2	2 868 395 714	2 868 395 714	0	0	2 868 395 714	2 868 395 714

Aucune information sur l'exécution des crédits du titre 2 n'a été fournie.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1	651 321 283	651 321 283	1 039 811 431	1 039 811 431	388 490 148	388 490 148
Fonctionnement du Cabinet du Ministre	184 671 282	184 671 282	976 616 130	976 616 130	-641 944 848	-641 944 848
Fonctionnement du Cabinet du Ministre Délégué	150 000 000	150 000 000				
Missions statutaires : Assemblées du FMI (Printemps/avril et automne/octobre)	100 078 718	100 078 718	41 897 200	41 897 200	188 431 518	188 431 518
Missions statutaires : Assemblées de la BAD	33 800 000	33 800 000				
Missions statutaires : Assemblées de la BID	28 850 000	28 850 000				
Missions statutaires : Réunion Zone Franc	50 700 000	50 700 000				
Missions statutaires : Réunion ACP	16 900 000	16 900 000				
Activité : Session d'Afritac Centre	50 000 000	50 000 000	0	0	50 000 000	50 000 000
Activité : Journée de l'économie	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000	10 000 000
Fonctionnement de l'Inspection Générale	26 321 284	26 321 284	21 298 101	21 298 101	5 023 183	5 023 183
ACTION 2	221 688 904	221 688 904	148 502 709	148 502 709	-73 186 195	-73 186 195
Maintenance de trois ascenseurs à l'immeuble Arambo	25 000 000	25 000 000	7 564 895	7 564 895	17 435 105	17 435 105
Maintenance électrique	12 500 000	12 500 000	3 000 000	3 000 000	9 500 000	9 500 000
Maintenance groupe électrogène	12 500 000	12 500 000	4 530 500	4 530 500	7 969 500	7 969 500
Fournitures	28 000 000	28 000 000	31 320 975	31 320 975	-3 320 975	-3 320 975
Carburant véhicules	10 200 000	10 200 000	0	0	10 200 000	10 200 000
Carburant groupe électrogène	14 800 000	14 800 000	6 000 000	6 000 000	8 800 000	8 800 000
Produits d'entretien	5 510 000	5 510 000	837 774	837 774	4 672 226	4 672 226
Entretien espace vert	3 280 000	3 280 000	0	0	3 280 000	3 280 000
Plomberie	6 200 000	6 200 000	0	0	6 200 000	6 200 000
Missions et frais de déplacement	21 708 265	21 708 265	0	0	21 708 265	21 708 265
SPG cellules/groupes de travail	10 301 735	10 301 735	30 000 000	30 000 000	-19 698 265	-19 698 265
Fonctions support	71 688 904	71 688 904	65 248 565	65 248 565	6 440 339	6 440 339
Total des crédits de titre 3	873 010 187	873 010 187	1 188 314 140	1 188 314 140	315 303 954	315 303 954

Le fonctionnement des Cabinets des Ministres, de l'Inspection Générale, du Secrétariat Général et des Fonctions Supports portaient sur :

- les missions (Cabinet, Inspection Générale et Secrétariat Générale) ;
- les études spécifiques diverses : Audit COVID;
- la subvention ITIE ;
- le suivi de l'exécution budgétaire : DCAF ;
- le suivi du personnel : DCRH ;
- la gestion des archives : DCAD ;
- le câblage et l'entretien des systèmes informatiques : DCSI ;
- l'entretien du bâtiment et la maintenance des équipements de l'Immeuble ARAMBO ;
- les fournitures diverses, etc.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1	738 891 326	738 891 326	833 807 627	833 807 627	- 94 916 301	- 94 916 301
Cotisation internationale : Groupe des 24	47 313 915	47 313 915	41 230 500	41 230 500	6 083 415	6 083 415
Africa 50	50 000 000	50 000 000	0	0	50 000 000	50 000 000
COPI/CER (Comité de Pilotage)	10 425 308	10 425 308	0	0	10 425 308	10 425 308
Cotisation internationale : ACP	76 929 560	76 929 560	87 093 398	87 093 398	-10 163 838	-10 163 838
Fonds de Solidarité Africain (FSA)	102 404 361	102 404 361	329 260 603	329 260 603	-226 856 242	-226 856 242
Cotisation internationale : ART GOLD	100 000 000	100 000 000	83 333 000	83 333 000	16 667 000	16 667 000
Organisme CEMAC	15 000 000	15 000 000	0	0	15 000 000	15 000 000
ACBF (African Capacity Building Foundation)	56 818 182	56 818 182	0	0	56 818 182	56 818 182
Shelter	15 000 000	15 000 000	0	0	15 000 000	15 000 000
Cotisation internationale : PNUD	50 000 000	50 000 000	0	0	50 000 000	50 000 000
Accord de Siège PNUD	115 000 000	115 000 000	0	0	115 000 000	115 000 000
Cotisation internationale : UNICEF	50 000 000	50 000 000	0	0	50 000 000	50 000 000
FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la Population)	50 000 000	50 000 000	0	0	50 000 000	50 000 000
Règlement des arriérés de cotisation internationales Action 1 (dont le FNUAP et le PNUD)	50 000 000	50 000 000	0	0	50 000 000	50 000 000
Cellule d'Appui à l'Ordonnateur du Fonds Européen de Développement (CAON-FED) cabinet du ministre	169 877 114	169 877 114	292 890 126	292 890 126	-123 013 012	-123 013 012
ACTION 2	694 182 238	694 182 238	196 208 448	196 208 448	497 973 790	497 973 790
Commission Nationale des Travaux d'Intérêt Public pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (TIPPEE)	143 282 222	143 282 222	0	0	143 282 222	143 282 222
Institut Gabonais de la Finance Islamique (IGAFI)	60 000 000	60 000 000	0	0	60 000 000	60 000 000
Fonds de Garantie pour le Logement (FGL)	40 000 000	40 000 000	0	0	40 000 000	40 000 000
CENAF-subv de fonctionnement	25 000 000	25 000 000	0	0	25 000 000	25 000 000
Cotisation internationale : CENAF	25 189 434	25 189 434	0	0	25 189 434	25 189 434
IEF : Accord siège	66 039 355	66 039 355	196 208 448	196 208 448	34 625 020	34 625 020
IEF : Bourses et concours	164 794 113	164 794 113				
Total des crédits de titre 4	1 433 073 564	1 433 073 564	1 030 016 075	1 030 016 075	403 057 489	403 057 489

Les crédits de transferts autorisés en 2021 ont permis de payer :

- Décision au titre des contributions du Gabon du FSA pour un montant de 329 260 603 FCFA ;
- Prise en charge des intérêts sur arriérés et de contribution 2021 du Gabon au budget du Secrétariat du Groupe Afrique Caraïbe et Pacifique (ACP) pour un montant de 87 093 398 FCFA ;
- Décision au titre de la prise en charge des arriérés 2019-2020 et de la contribution 2021 du Gabon au profit du Groupe des 24 pour un montant de 41 230 500 FCFA ;
- Décision portant subvention de fonctionnement au profit de la CAON-FED pour un montant de 292 890 126 FCFA ;
- Décision portant subvention de fonctionnement au profit de ART-GOLD pour un montant de 83 333 000 FCFA ;
- Décision portant subvention de fonctionnement allouée à l'IEF pour un montant de 196 208 448 FCFA.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2021, le programme n'a pas bénéficié de crédits de Titre 5.

OPERATEUR

Le programme n'enregistre pas d'opérateurs.

PROGRAMME APPUI A LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

L'analyse de l'environnement économique et financier national se fonde sur le constat des difficultés qu'éprouve l'Etat à financer, par son budget, l'effort d'investissement nécessaire à la diversification et à la relance de l'économie nationale.

Dans ce contexte, le choix politique opéré par les plus hautes autorités, a consisté à mettre un accent particulier sur la promotion des investissements, le développement des partenariats public-privé et l'amélioration de l'environnement des affaires.

Ainsi, le Ministère de la Promotion des Investissements, des Partenariats Public-Privé, chargé de l'Amélioration de l'Environnement, a pour mission la mise en œuvre d'un plan d'action, qui vise l'exécution d'un pan crucial de la politique économique nationale. Outre le programme pilotage et soutien, ce ministère dispose du programme de politique publique "Appui à la stratégie d'investissement".

Administré par le Secrétaire Général du Ministère de la Promotion des Investissements, des Partenariats Public-Privé, chargé de l'Amélioration de l'Environnement des Affaires, le programme **"Appui à la stratégie d'investissement"** est subdivisé en deux actions.

PRESENTATION DES ACTIONS

Les actions du programme Appui à la stratégie d'investissement sont :

- Promotion des investissements et des partenariats publics privés ;
- Amélioration du climat des affaires.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Grâce à l'appui de la Banque Mondiale et le soutien multiforme de l'Etat, le Projet de Promotion des Investissements et de la Compétitivité (PPIC) a permis de doter l'ANPI, opérateur majeur du programme, de disposer des moyens nécessaires à l'exécution de ses missions.

Ces missions ont permis de tenir les foras, les réunions nécessaires à l'évaluation des mesures visant l'amélioration du positionnement du Gabon dans le Doing business.

Ainsi, au titre de l'accompagnement aux entreprises, la mise en œuvre des différentes mesures doit se traduire par l'opérationnalisation du "guichet unique de l'investissement", où toutes les administrations impliquées dans la formalisation des entreprises doivent intensifier l'accueil des investisseurs nationaux et internationaux en réduisant considérablement les délais de traitement des dossiers.

Toutes ces réformes, portées par l'Agence Nationale de Promotion des Investissement et la Zone Economique à Régime Privilégié (ZERP) de NKOK doivent à terme permettre d'atteindre les objectifs du Plan de Relance de l'Economie (PRE).

Les enjeux relatifs à ce programme sont :

- Enjeu 1 : Contribuer à l'atteinte d'un taux de croissance de 5% ;
- Enjeu 2 : Participer à la création de plus de 30.000 emplois.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Objectif N°1 : Contribuer à une amélioration significative de l'environnement des affaires du pays.

- Résultat annuel attendu 1 : améliorer le classement Doing Business du Gabon en gagnant 20 places ;
- Résultat annuel attendu 2 : accélérer la mise en œuvre des réformes inscrites au HCI ;
- Résultat annuel attendu 3 : adopter le code des investissements en République Gabonaise.

Objectif N°2 : Promouvoir le partenariat public-privé.

- Résultat annuel attendu : promouvoir le partenariat public-privé dans le financement des projets structurants de l'Etat.

Objectif N°3 : Améliorer la performance du fonds gabonais d'ici fin 2023.

- Résultat annuel attendu 1 : optimiser de 25% le portefeuille existant ;
- Résultat annuel attendu 2 : mettre en place à 80%, les systèmes et outils de reporting de performance et d'impact du fonds ;
- Résultat annuel attendu 3 : collaborer avec 3 nouveaux investisseurs de référence ;
- Résultat annuel attendu 4 : titriser 36% des actifs sous gestion ;
- Résultat annuel attendu 5 : nouer 3 nouveaux partenariats stratégiques pour accroître l'effet de levier du FSRG.

Objectif N°4 : A l'horizon 2023, accroître significativement l'accompagnement des PME gabonaises.

- Résultat annuel attendu 1 : mettre en place le Fonds de Garanties des PME Gabonaises à 80% ;
- Résultat annuel attendu 2 : accélérer la croissance des PME Gabonaises de 20% à travers Okoumé Capital ;
- Résultat annuel attendu 3 : mettre en place le Fonds d'Innovation Sociale (FIS) du Gabon à 40%.

Objectif N°5 : Disposer d'un système de gestion favorisant l'investissement privé et le développement dans la ZERP de Nkok

- Résultat annuel attendu 1 : avoir obtenu 100% des investisseurs des données économiques globales ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir 75% du traitement des requêtes des opérateurs dans les délais prévus ;
- Résultat annuel attendu 3 : s'être rendu à 75% financièrement autonome ;
- Résultat annuel attendu 4 : se rendre à 75% opérationnellement autonome.

Objectif N°1 : Contribuer à une amélioration significative de l'environnement des affaires du pays.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : Améliorer le classement Doing Bussiness du Gabon en gagnant 20 places ;
- Résultat annuel attendu 2 : Accélérer la mise en œuvre des réformes inscrites au HCI ;
- Résultat annuel attendu 3 : Adopter le code des investissements en République Gabonaise.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : résultat non atteint ;
- Résultat annuel 2 : 30%des réformes inscrites au HCI ; sont mises en œuvre ;
- Résultat annuel 3 : code en cours d'adoption.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Classement Doing Bussiness du Gabon	Nombre	169	129	109	ND	ND	109	
Pourcentage des reformes effectives	%	23	30	30	30		50	
Taux d'avancement du processus d'adoption du code des investissements	%	20	100	100	90	-10	ND	

Au terme de l'exercice budgétaire, le programme a atteint les cibles suivantes :

- 1- Classement Doing Business du Gabon Le Gabon va poursuivre son évaluation à travers un baromètre national;
- 2- Le Gabon va poursuivre la mise en œuvre de ses réformes et mettre en place son propre baromètre nommé Ease-Gabon ;
- 3- Remise officielle de l'avant-projet du code des investissements au Ministre en charge des investissements pour transmission au Gouvernement. Le code est déjà adopté en conseil des ministres, il ne reste que sa promulgation.

Objectif N°2 : Promouvoir le partenariat public-privé.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

Résultat annuel attendu : Promouvoir le partenariat public-privé dans le financement des projets structurants de l'Etat.

Résultats annuels atteints

Résultat annuel : objectif atteint à 35%.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Pourcentage des projets faisant l'objet d'un PPP et inscrit dans le catalogue des projets du gouvernement	%	7	15	25	35	+10		

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat réalisé grâce à la mise en œuvre d'activités telles que :

- La finalisation du guide national PPP et modèle contractuel type avec le SGG ;
- La définition d'une liste indicative des prospects de projets envisageables sur deux ans ;
- Le renforcement de capacités des cadres dans le domaine des PPP.

Objectif N°3 : Améliorer la performance du fonds gabonais d'ici fin 2023.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : optimiser de 25% le portefeuille existant ;
- Résultat annuel attendu 2 : mettre en place à 80%, les systèmes et outils de reporting de performance et d'impact du fonds ;
- Résultat annuel attendu 3 : collaborer avec 3 nouveaux investisseurs de référence ;
- Résultat annuel attendu 4 : titriser 36% des actifs sous gestion ;
- Résultat annuel attendu 5 : nouer 3 nouveaux partenariats stratégiques pour accroître l'effet de levier du FSRG.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel attendu 1 : atteint à 30% ;
- Résultat annuel attendu 2 : 90%, les systèmes et outils de reporting de performance et d'impact du fonds sont mises en place ;
- Résultat annuel attendu 3 : collaborer avec 5 nouveaux investisseurs de référence ;
- Résultat annuel attendu 4 : titrisation de 38% des actifs sous gestion ;
- Résultat annuel attendu 5 : cinq nouveaux partenariats stratégiques pour accroître l'effet de levier du FSRG sont noués.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'optimisation du portefeuille existant	%	ND	ND	25	30	+5		
Pourcentage de mise en place des systèmes et outils de reporting de performance et d'impact du fonds	%	ND	ND	80	90	+10		
Nombre de nouveaux investisseurs de référence	Nombre	ND	ND	3	5	+2		
Taux de titrisation des actifs sous gestion	%	ND	ND	36	38	+2		
Nombre de nouveaux partenariats stratégiques pour accroître l'effet de levier du FSRG	Nombre	ND	ND	3	5	+2		

Les résultats ici déclinés sont la résultante d'effort conjugués ses actions menées au sein du Fonds en vue de le rendre plus performant et remplir au mieux ses attributions.

Objectif N° 4 : A l'horizon 2023, accroître significativement l'accompagnement des PME gabonaises.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : mettre en place le Fonds de Garanties des PME Gabonaises à 80% ;
- Résultat annuel attendu 2 : accélérer la croissance des PME Gabonaises de 20% à travers Okoumé Capital ;
- Résultat annuel attendu 3 : mettre en place le Fonds d'Innovation Sociale (FIS) du Gabon à 40%.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel attendu 1 : non réalisé ;
- Résultat annuel attendu 2 : non réalisé ;
- Résultat annuel attendu 3 : non réalisé.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de mise en place le Fonds de Garanties des PME Gabonaises	%	ND	ND	NC	NC		10	0
Taux de croissance des PME Gabonaises à travers Okoumé	%	ND	ND	NC	NC		0	0
Taux de mise en place du FIS du Gabon	%	ND	ND	NC	NC		80	0

Information non fournie car ces résultats ont connu une évolution.

Objectif N° 5 : Disposer d'un système de gestion favorisant l'investissement privé et le développement

Niveau de réalisation des résultats annuels

Résultats annuels attendus :

- Résultat annuel attendu 1 : avoir obtenu 100% des investisseurs des données économiques globales ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé 75% du traitement des requêtes des opérateurs dans les délais prévus ;
- Résultat annuel attendu 3 : s'être rendu à 75% financièrement autonome ;
- Résultat annuel attendu 4 : se rendre à 75% opérationnellement autonome.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel attendu 1 : 55% des investisseurs ont fourni des données économiques globales ;
- Résultat annuel attendu 2 : 45% du traitement des requêtes des opérateurs sont réalisés dans les délais prévus ;
- Résultat annuel attendu 3 : le guichet est à 80% financièrement autonome ;
- Résultat annuel attendu 4 : le guichet a atteint une autonomie opérationnelle de 75%.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Pourcentage des investisseurs à avoir transmis les données économiques globales dans les délais	%	33	85	85	55	-30	100	85
Pourcentage du traitement des requêtes des opérateurs dans les délais	%	80	83	83	45	-38	75	83
Ratio de couverture des charges fixes par les recettes propres	%	N/C	0,4	70	80	+10	60	40
Taux de recouvrement de la quote-part	%	N/C	14	80	50	-30	75	14
Taux de délégation de signatures	%	N/C	36	36	75	+39	75	36

Résultat annuel N°1 : certains investisseurs trainent le pas à transmettre les données économiques cela influence le traitement de l'information.

Résultat annuel N°2 : les dossiers sont traités dans les délais de 5 jours au sein du guichet unique avant transmission pour signature au ministère de tutelle.

Résultat annuel N°3 : l'écart de 10% supérieur à la cible s'explique par le recouvrement des recettes émanant de la DGI et la DGDDI.

Résultat annuel N°4 : sur 10 administrations productrices de revenus, seules 5 reversent la redevance de 20% à L'AAN.

Résultat annuel N°5 : la participation à la Dubaï Expo 2020 et aux journées "portes ouvertes" qui a été instauré en 2021 explique le dépassement de la cible.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement		Ecart	Crédits de paiement		
	AE ouvertes	AE engagées en LFR pour 2021		CP ouverts	CP consommés en LFR pour 2021	Ecart
	en LFR pour 2021 (a)	(b)	(a – b)	en LFR pour 2021 (c)	(d)	(c) – (d)
27.887.1 : Promotion des investissements et des partenariats publics privés	2 217 402 372	1 645 276 044	572 126 328	2 217 402 372	1 645 276 044	572 126 328
2 : dépenses de personnel	1 021 002 372	1 021 002 372	-	1 021 002 372	1 021 002 372	-
4 : dépenses de transfert	750 000 000	624 273 672	125 726 328	750 000 000	624 273 672	125 726 328
5 : dépenses d'investissement	446 400 000	-	446 400 000	446 400 000	-	446 400 000
27.887.2 : Amélioration du climat des affaires	1 695 156 565	362 570 657	1 332 585 908	1 695 156 565	362 570 657	1 332 585 908
3 : dépenses de biens et services	655 610 757	-	655 610 757	655 610 757	-	655 610 757
4 : dépenses de transfert	1 039 545 808	362 570 657	676 975 151	1 039 545 808	362 570 657	676 975 151
27.887 : Appui à la stratégie d'investissement	3 912 558 937	2 007 846 701	1 904 712 236	3 912 558 937	2 007 846 701	1 904 712 236
2 : dépenses de personnel	1 021 002 372	1 021 002 372	-	1 021 002 372	1 021 002 372	-
3 : dépenses de biens et services	655 610 757	-	655 610 757	655 610 757	-	655 610 757
4 : dépenses de transfert	1 789 545 808	986 844 329	802 701 479	1 789 545 808	986 844 329	802 701 479
5 : dépenses d'investissement	446 400 000	-	446 400 000	446 400 000	-	446 400 000

Explication des principaux écarts :

En 2021, sur une autorisation d'engagement ouverte à 3 912 558 937 FCFA, le programme Appui à la stratégie d'investissement a consommé 2 007 846 701 FCFA, soit un taux d'exécution de 51.32%.

L'écart constaté de 1 904 712 236 FCFA est constitué en grande partie de la non consommation de l'attribution de produit (ADP) qui s'élève à 655 610 757 FCFA et celles du budget d'investissement

Le Titre 3 est exécuté à 0%

Le Titre 4 sur une autorisation d'engagement ouverte de 1 789 545 808 FCFA. Les crédits consommés représentent 55.14% des crédits répartis.

Les crédits du Titres sont exécutés à 0%

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Aucune fongibilité des crédits n'a été opérée au sein du programme Appui à la stratégie d'investissement.

Virements

Aucun virement n'a été effectué dans le programme Appui à la stratégie d'investissement.

Transferts

Aucun transfert n'a affecté les dotations relatives au programme Appui à la stratégie d'investissement.

Annulations

Les crédits du programme Appui à la stratégie d'investissement n'ont pas fait l'objet d'une annulation.

Reports

Aucun report de crédits pour le compte de ce programme, au titre l'exercice budgétaire 2021.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Explication des évolutions :

Le programme Appui à la stratégie d'investissement n'abrite que les emplois des opérateurs.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur ANPI

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2019	Effectifs au 31.12.2020	Effectifs au 31.12.2021	Ecart entre fin 2018 et fin 2021
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)				
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)				
Total pour l'opérateur		86	86	
Total pour le programme		86	86	

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

La totalité des emplois de l'opérateur ANPI est prise en charge sur par la subvention de l'Etat, affectée au titre 2.

Les agents de l'Etat en détachement à la ANPI sont en suspension de solde de l'Etat et sont entièrement pris en charge par les ressources propres de l'opérateur.

Opérateur FGIS

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2019	Effectifs au 31.12.2020	Effectifs au 31.12.2021	Ecart entre fin 2018 et fin 2021
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		1	1	
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		9	9	
Total pour l'opérateur		10	10	
Total pour le programme		10	10	

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Aucuns mouvements de personnel n'est enregistré chez l'opérateur. En effet de 2020 à 2021 l'opérateur à un autre, les effectifs restent les même en 2020.

Opérateur ZERP de Nkock

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2019	Effectifs au 31.12.2020	Effectifs au 31.12.2021	Ecart entre fin 2018 et fin 2021
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)				
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)				
Total pour l'opérateur				
Total pour le programme		NC	NC	

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Information non communiquée.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration						
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	1 021 002 372	1 021 002 372	1 021 002 372	1 021 002 372	0	0
Total des crédits de titre 2	1 021 002 372	1 021 002 372	1 021 002 372	1 021 002 372	0	0

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

La dotation en titre 2 est affecté exclusivement à l'opérateur ANPI GABON.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 2	655 610 757	655 610 757	0	0	- 655 610 757	- 655 610 757
Fonds souverain de la République Gabonaise (ADP)	655 610 757	655 610 757	0	0	- 655 610 757	- 655 610 757
Total des crédits de titre 3	655 610 757	655 610 757	0	0	- 655 610 757	- 655 610 757

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

En 2021, le FGIS n'a pas exécuté l'attribution de produit mise à sa disposition.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1	750 000 000	750 000 000	624 273 672	624 273 672	125 726 328	125 726 328
Fonctionnement de l'opérateur ANPI	750 000 000	750 000 000	624 273 672	624 273 672	125 726 328	125 726 328
ACTION 2	1 039 545 808	1 039 545 808	362 570 657	362 570 657	676 975 151	676 975 151
Fonctionnement de l'opérateur FGIS	855 000 000	855 000 000	256 687 500	256 687 500	598 312 500	598 312 500
Fonctionnement de l'opérateur Autorité Administrative ZERP Nkok	184 545 808	184 545 808	105 883 157	105 883 157	78 662 651	78 662 651
Total des crédits de titre 4	1 039 545 808	1 039 545 808	362 570 657	362 570 657	676 975 151	676 975 151

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant ressortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les crédits de transferts autorisés en 2021 ont permis de faire fonctionner les opérateurs du programme :

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans la LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
Action 1 : Promotion des investissements et des partenariats publics privés	446 400 000	446 400 000	0	0	- 446 400 000	- 446 400 000
Projet : Etude pour la diversification économique de Port-Gentil (PID PIH)	446 400 000	446 400 000	0	0	- 446 400 000	- 446 400 000
Total des crédits de titre 5	446 400 000	446 400 000	0	0	- 446 400 000	- 446 400 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant ressortir les différents projets de développement et d'équipement :

L'exécution du Projet : Etude pour la diversification économique de Port-Gentil (PID PIH) s'est vue annulée en 2021.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR ANPI

Présentation de l'opérateur

Conformément aux dispositions des articles 3 et 4 du décret n°0311/PR/MPIIHAT du 25 septembre 2014 portant création et organisation de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon, l'ANPI-Gabon est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et jouissant de l'autonomie de gestion administrative et financière.

L'ANPI-Gabon est rattachée à la Présidence de la République et placée sous la tutelle technique du Ministère en charge de la Promotion des Investissements.

Les missions de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon :

➤ Missions de service public :

Ces missions sont précisées par les dispositions du décret :

- n°0311/PR/MPIIHAT du 25 septembre 2014 portant création et organisation de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon, l'ANPI-Gabon ;
- n°72/PR/MPITPTHTAT du 25 février 2014 portant création et organisation du Haut Conseil pour l'Investissement ;
- n°48 /PR/MPICI du 5 février 2018 portant création, composition et fonctionnement du Guichet de l'investissement de l'ANPI-GABON ;
- d'application de l'ordonnance n°009/PR/2016 du 11 février 2016 relative aux partenariats public-privé, ratifiée par la loi n°20/2016 du 5 septembre 2016.

➤ Missions de développement :

En application des dispositions des textes en vigueur, ces missions portent sur :

- la formalisation et l'appui au développement des entreprises ;
- la promotion des investissements et des exportations ;
- l'accompagnement des promoteurs dans le cadre de l'entrepreneuriat ;
- l'accompagnement des investisseurs dans le cadre des partenariats publics-privés.

Travail avec l'opérateur

Le travail avec l'opérateur fait sur la base d'un Contrat Annuel de Performance (CAP) avec une revue trimestrielle permet à l'Etat à travers le Responsable de Programme auquel est rattaché l'opérateur de suivre la réalisation des objectifs contenus dans le CAP.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	1 021 002 372	1 021 002 372
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	750 000 000	624 273 672
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	1 771 002 372	1 645 276 044

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

En 2021, 93% de la subvention ont été mis à disposition. Pour prendre en compte les dépenses de personnel et le fonctionnement de l'opérateur.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif stratégique 1 : Accélérer la mise en œuvre des réformes inscrites au HCI Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Contribuer à placer le Gabon parmi le top 10 des pays africains réformateurs				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 : Pourcentage des réformes effectives (mises en œuvre) au cours de l'année 2020	23%	30%	ND	ND
Indicateur 2 : Classement du Gabon à l'évaluation DB de 2021	169	129	ND	ND
Indicateur 3 : Existence du Code des investissements	Avant-projet de Code des investissements élaboré	Existence du Code des investissements	Existence de l'avant-projet code des investissements	0

Les Résultats N°1 et N°2, n'ont pas été atteints tout de même, le Gabon va poursuivre la mise en œuvre de ses réformes et mettre en place son propre baromètre.

Le résultat N3 : Remise officielle de l'avant-projet du code des investissements au Ministre en charge des investissements pour transmission au Gouvernement.

Objectif stratégique 2 : Contribuer à la contraction de 5% des importations Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Promotion des Investissements				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 : Nombre Business Case par produits de substitution à promouvoir auprès des investisseurs commercialisés	N/A	20	6	-14
Indicateur 2 : Nombre de souscripteurs en ligne sur la plateforme des ZAP géré par l'ANPI-GABON	N/A	650	955	+305
Indicateur 1 : Nombre Business Case par produits de substitution à promouvoir auprès des investisseurs commercialisés	N/A	20	6	-14

Le taux d'avancement est de 30% au 30 septembre 2021.

L'objectif a été largement dépassé dépassant les 147% de taux de réalisation au 30 septembre 2021.

Présentation de l'opérateur

Le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques est un établissement public à caractère industriel et commercial disposant d'une autonomie financière. Elle a pour missions principales de :

- mettre en œuvre les objectifs qui lui sont assignés ;
- mouvementer le FRSG dans la limite des dispositions de l'article 8 de la loi portant promulgation de l'ordonnance n° 00000002/PR/2012 portant réorganisation du Fonds pour les Générations Futures ;
- gérer le patrimoine généré par son activité ;
- gérer les participations de l'État non attribués expressément à une autre structure déléguée.

Les ressources du Fonds Souverain de la République Gabonaise visent notamment à :

- prendre des participations dans des entreprises gabonaises et étrangères, en recherchant les meilleurs arbitrages rendements-risques possible tels que prévu par la politique d'investissement ;
- soutenir par la prise de participations, le développement des petites et moyennes entreprises gabonaises, dites de croissance ;
- stabiliser par la constitution ou la prise de participations, le capital d'entreprises gabonaises présentant un caractère stratégique pour l'Etat ;
- prendre des participations dans toute entreprise étrangère ayant une filiale au Gabon ;
- souscrire à des obligations nationales ou étrangères ;
- souscrire à des bons de Trésor gabonais ou étrangers ;
- réaliser des opérations financières sur les places boursières, à l'exception des transactions sur les produits dérivés ;
- passer des contrats de fiducie avec des gestionnaires de patrimoines établis sur une place financière disposant d'un régime juridique et fiscal approprié ;
- accompagner l'investissement des entreprises gabonaises et étrangères dans les secteurs stratégiques par leurs apports financiers.

Travail avec l'opérateur

Le travail avec l'opérateur fait sur la base d'un Contrat Annuel de Performance (CAP) avec une revue trimestrielle permet à l'Etat à travers le Responsable de Programme auquel est rattaché l'opérateur de suivre la réalisation des objectifs contenus dans le CAP.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	855 000 000	256 687 500
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	855 000 000	256 687 500

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

En 2021, seulement 30.02% de la subvention ont été mis à disposition. A juste titre, pour son fonctionnement. Or, il se trouve que la structure de décaissement ne permet pas à cet opérateur d'atteindre ses objectifs.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 1: USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : FGIS				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur : Taux d'avancement du bouclage financier du projet	65%	85%	65%	-20%

Résultat annuel N° 1 : Le contrat de concession Ntoun7 a été négocié et Le Term-sheet du contrat d'achat d'eau potable est prêt à être signé ; Cependant, l'avancement du bouclage financier du projet est fortement conditionné par le traitement du sujet Acciona par l'Etat.

Objectif O/P1.2 : AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE NGOULMENDJIM 85 MW Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : FGIS				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur : Taux d'avancement des travaux de construction	N/A	10%	0%	-10%

Le processus de levée de fonds a démarré en 2021. Les bailleurs de fonds ayant manifesté leur intérêt ont été consultés, cependant les différents mandats ne sont pas encore signés.

Objectif O/P1.3 : Objectif 8 : FACADE MARITIME DU CHAMP TRIOMPHALE (FMCT) Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : FGIS				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur : Taux d'avancement de la structuration du financement	N/A	40%	100%	+60%

FMCT a réalisé une levée de fond sur le marché sous-régional de FCFA 20 Mds en fin d'année 2021. Cet apport va permettre, au projet d'être plus attractif pour les investisseurs internationaux, dont la plupart est déjà identifiée.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.4 : LUXURY GREEN RESORTS (LGR) – DEVELOPPEMENT DES PROJETS LGR Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : FGIS				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur : Taux d'avancement du développement des projets LGR (Pongara, Loango, Sablière)	N/A	80%	65%	-15%

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

A ce jour, LGR (i) a acquis le Pongara Lodge, déjà opérationnel à 95%, (ii) réhabilite le Maïsha à la Sablière (30%), (iii) développe Un écolodge au sein du Parc de Loango (70%).

Présentation de l'opérateur

Statuts de l'Autorité Administrative :

L'Autorité Administrative de la ZERP de Nkok est un établissement public à caractère administratif disposant d'une autonomie financière.

Missions de l'Autorité Administrative :

Les missions de l'autorité administrative sont essentiellement :

- Coordonner, superviser et assurer la tutelle opérationnelle du fonctionnement de toutes les administrations et services de l'État installés dans la ZERP de Nkok et l'intervention dans le processus de création, de supervision, de contrôle et de gestion du fonctionnement des entreprises installées dans la ZERP.
- Veiller à l'application et au respect des lois et règlements en vigueur en République Gabonaise par GSEZ et les investisseurs agréés.

Travail avec l'opérateur

Le travail avec l'opérateur fait sur la base d'un Contrat Annuel de Performance (CAP) avec une revue trimestrielle permet à l'Etat à travers le Responsable de Programme auquel est rattaché l'opérateur de suivre la réalisation des objectifs contenus dans le CAP.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	184 545 808	105 883 157
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		0
Total de la contribution financière de l'Etat	184 545 808	105 883 157

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Seuls 57.37% du budget consommé, il s'agit de la mise à disposition du budget pour permettre à l'Opérateur de fonctionner contre 100% qui auraient dû être mis à disposition

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Rendre financièrement autonome l'Autorité Administrative Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Appui à la stratégie d'investissement				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur : Ratio de couverture des charges fixes par les recettes propres	60%	70%	80%	10%
Indicateur : Taux de recouvrement de la quote-part	67%	80%	50%	-30%

Résultat annuel N° 1 : ce résultat a été dépassé de 4,5 ha, par rapport à la cible. L'écart de 10% supérieur à la cible s'explique par le recouvrement des recettes émanant de la DGI et la DGDDI.

Résultats N°2, Sur 10 administrations productrices de revenus, seules 5 reversent la redevance de 20% à L'AAN

Objectif O/P1.2 : Rendre opérationnellement autonome le Guichet Unique Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Appui à la stratégie d'investissement				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur : Taux de délégation des signatures	58%	60%	60%	0%

Deux administrations en plus, ont reçu la délégation de signature soit l'OGAPI et l'AGASA

Objectif O/P1.3 : Promotion institutionnelle de la ZERP de Nkok Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Appui à la stratégie d'investissement				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur : participation aux événements de vulgarisation de la ZES	Néant	50%	85%	35%

La participation à la Dubaï Expo 2020 et aux journées "portes ouvertes" qui a été instauré en 2021 explique le dépassement de la cible.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif 4 : Améliorer la célérité dans le traitement des requêtes des opérateurs relatifs à la situation des travailleurs étrangers Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Appui à la stratégie d'investissement				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur : % de requêtes ayant été traitées pour l'autorisation individuelle d'emploi dans un délai de 5 jours.	24%	35%	45%	35%
Indicateur : % de requêtes ayant été traitées pour l'établissement de la carte de séjour. Dans un délai de 5 jours	64%	80%	20%	60%
Indicateur : % de requêtes ayant été traitées pour l'établissement des visas dans un délai de 5 jours	60%	85%	93%	8%

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Les dossiers sont traités dans un délai de 5 jours au sein du guichet unique, avant transmission pour signature au ministère de tutelle (indicateur 1). Les dossiers sont traités sur place (indicateur 2 et 3).

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DES PARTENARIATS PUBLICS PRIVES

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Ce programme a pour missions principales, la définition des orientations stratégiques, la coordination technique et l'administration générale des services du Ministère de la promotion des investissements et des partenariats publics-privés.

Le programme pilotage et soutien aux politiques de promotion des investissements et des partenariats publics-privés est piloté par le Secrétaire Général du Ministère de la promotion des investissements privés et des partenariats publics-privés, et comprend deux actions.

Le Programme Pilotage et Soutien se compose du Cabinet du Ministre, de l'Inspection Générale des Services, du Secrétariat Général et de tous les services rattachés. Il prend en charge le pilotage des politiques publiques ainsi que la gestion de tous les services concourant à la bonne marche de l'Administration.

PRESENTATION DES ACTIONS

Les actions du programme Elaboration et Pilotage de la politique économique sont :

- Pilotage de la stratégie ministérielle ;
- Coordination administrative.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Créé à la faveur du Gouvernement formé le 2 octobre 2016 et modifié à la suite du remaniement du 04 mai 2018, ce programme est chargé de soutenir la mise en œuvre de la politique publique de la promotion des investissements et des partenariats publics-privés.

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent, le Gouvernement assigne au Ministère de la promotion des investissements et des partenariats publics-privés de :

- améliorer le climat des affaires et le dialogue public-privé
- promouvoir les opportunités dans les secteurs prioritaires
- accompagner et développer les entreprises

Par ailleurs, le programme dénommé « pilotage et soutien » est confronté à plusieurs difficultés liées notamment à :

- l'absence de personnels nommés ;
- l'insuffisance de personnel ;
- l'absence de procédures formalisées ;
- l'absence de bureaux occupés et de moyen roulant (véhicule de liaison).

Ces difficultés sont à résoudre à court ou moyen terme ; et le Ministère se propose de trouver des solutions au cours des prochaines années, dont les plus urgentes sont la mise en place de toutes les fonctions supports.

ENJEUX

Les enjeux relatifs au programme Elaboration et pilotage de la politique économique sont :

- Coordonner l'activité des programmes de politique publique ;
- Développer la performance de chaque fonction support.

Objectif N°1 : Développer un système performant de gestion des ressources humaines d'ici à fin 2023

- Résultat annuel attendu 1 : 30 agents du ministère sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée ;
- Résultat annuel attendu 2 : le programme bénéficie de 6 chargés d'études ayant le profil du ministère.

Objectif N°2 : Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage et de management du ministère d'ici à fin 2023

- Résultat annuel attendu 1 : 4 revues trimestrielles organisées dans l'année ;
- Résultat annuel attendu 2 : 5 procédures métiers élaborés ;
- Résultat annuel attendu 3 : 2 tableaux de bord élaborés.

Objectif N°3 : Moderniser l'organisation et le fonctionnement du Ministère d'ici à fin 2023

- Résultat annuel attendu 1 : 25% de la charte de qualité de service élaborés ;
- Résultat annuel attendu 2 : rédiger et faire adopter le décret portant organisation du ministère en charge de la promotion des investissements ;
- Résultat annuel attendu 3 : rendre opérationnels, les services centraux du ministère encore inactifs (la Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI), la Direction Centrale de la Documentation et des Archives (DCDA), la Direction Centrale de la Communication (DCC), la Direction Centrale des Statistique et des Etudes (DCSE), la Direction Centrale des Affaires Juridiques (DCAJ), le Service Central du Courrier (SCC)).

Objectif N°1 : Développer un système performant de gestion des ressources humaines d'ici à fin 2023

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : 30 agents du ministère sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée ;
- Résultat annuel attendu 2 : le programme bénéficie de 6 chargés d'études ayant le profil requis.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel attendu 1 : non atteint ;
- Résultat annuel attendu 2 : le programme bénéficie de 1 chargé d'études ayant le profil requis.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'agents du ministère dotés d'une fiche de poste renseignée et validée	Nombre	30	0	200	0	-200		
Nombre de chargés d'études ayant le profil requis recruté	Nombre	ND	7	ND	1	-1		

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les écarts enregistrés pour l'exercice budgétaire 2021 s'explique par le fait que le ministère était dans la phase opérationnelle. Une demande d'affectation de personnel avait été adressée au ministère en charge de la fonction publique pour complément d'effectif.

Il est à noter que seul le cabinet du ministre était pourvu en personnel répondant aux critères de profil par l'effet de nomination. Le secrétariat étant en attente d'affectation de personnel. Il n'était constitué que des deux secrétaires généraux et des secrétaires de direction et un agent affecté en provenance du ministère de la fonction publique.

Objectif N°2 : Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage et de management du ministère d'ici à fin 2023

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : 4 revues trimestrielles organisées dans l'année ;
- Résultat annuel attendu 2 : 5 procédures métiers élaborés.
- Résultat annuel attendu 3 : 2 tableaux de bord élaborés.

Résultats annuels atteints

Aucun résultat atteint.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de revues trimestrielles	Nombre	N/A	0	4	0	-4	4	4
Nombre de procédures métiers formalisées	Nombre		0	20	0	-20	20	20
Nombre de tableaux de bord élaborés	Nombre		0	4	0	-4	4	4

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

L'absence du texte organique et la non nomination des Directeurs Centraux et Directeurs Généraux, rend quasi impossible la tenue des revues d'objectifs portant sur des objectifs de DCRH ou DCJ, etc.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : 25% de la charte de qualité de service élaborés ;
- Résultat annuel attendu 2 : rédiger et faire adopter le décret portant organisation du ministère en charge de la promotion des investissements ;
- Résultat annuel attendu 3 : rendre opérationnels, les services centraux du ministère encore inactifs (la Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI), la Direction Centrale de la Documentation et des Archives (DCDA), la Direction Centrale de la Communication (DCC), la Direction Centrale des Statistique et des Etudes (DCSE), la Direction Centrale des Affaires Juridiques (DCAJ), le Service Central du Courrier (SCC)).

Résultats annuels atteints

Aucun résultat atteint.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de chartes de qualité de service	Nombre	N/A	1	2		-2	4	
Taux d'avancement de l'adoption du décret	%	ND	ND	100		ND	ND	
Nombre de services centraux réactivés	Nombre	ND	ND	2		ND	ND	

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Absence de texte organique par conséquent, pas de directions générales opérationnelles.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
27.519.1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	62 000 000	30 379 999	31 620 001	62 000 000	30 379 999	31 620 001
3 : dépenses de biens et services	62 000 000	30 379 999	31 620 001	62 000 000	30 379 999	31 620 001
4 : dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
27.519.2 : Coordination administrative	374 421 280	21 080 000	353 341 280	374 421 280	21 080 000	353 341 280
2 : dépenses de personnel	295 421 280	-	295 421 280	295 421 280	-	295 421 280
3 : dépenses de biens et services	79 000 000	21 080 000	57 920 000	79 000 000	21 080 000	57 920 000
27.519 : Pilotage et soutien aux politiques de promotion des investissements et des partenariats publics privés	436 421 280	51 459 999	384 961 281	436 421 280	51 459 999	384 961 281
2 : dépenses de personnel	295 421 280	-	295 421 280	295 421 280	-	295 421 280
3 : dépenses de biens et services	141 000 000	51 459 999	89 540 001	141 000 000	51 459 999	89 540 001

Explication des principaux écarts :

En 2021, sur une autorisation d'engagement ouverte à 436 421 280 FCFA, le programme Elaboration et pilotage de la politique économique a consommé 51 459 999 FCFA, soit un taux d'exécution de 11,8%.

L'écart constaté de 384 961 281 FCFA est principalement dû à la non-exécution des dépenses de personnel autorisées à hauteur de 295 421 280 FCFA du fait de l'absence d'un recrutement effectif de cette catégorie de personnel au sein du ministère.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Aucune fongibilité des crédits n'a été opérée au sein de ce programme.

Virements

Aucun virement n'a été effectué dans ce programme.

Transferts

Le programme pilotage et soutien n'a bénéficié d'aucun transfert en 2021.

Annulations

Les crédits de ce programme n'ont pas fait l'objet d'une annulation.

Reports

Aucun report de crédits pour le compte du programme pilotage et soutien, au titre l'exercice budgétaire 2021.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A							
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie B							
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie C							
Permanents							
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)			15	0	0	-15	15
Main d'œuvre non permanente							
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	NC	NC	15	0	0	-15	15

Explication des évolutions :

En 2021, le programme ne disposait pas encore de toutes les informations relatives au personnel Seul un décompte de personnel a permis d'obtenir le nombre consigné dans le tableau ci-dessus.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur

Il n'y a pas d'opérateurs rattachés à ce programme.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	295 421 280	295 421 280	0	0	295 421 280	295 421 280
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2	295 421 280	295 421 280	0	0	295 421 280	295 421 280

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

La dotation pour les dépenses de personnel n'est pas consommée. En effet, il n'existe pas de MONP recrutée dans le ministère.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1	62 000 000	62 000 000	30 379 999	30 379 999	31 620 001	31 620 001
Fonctionnement des cabinets	50 000 000	50 000 000				
Fonctionnement de l'Inspection des services	12 000 000	12 000 000				
ACTION 2	79 000 000	79 000 000	21 080 000	21 080 000	57 920 000	57 920 000
Fonctionnement du cabinet	25 000 000	25 000 000				
Fonctionnement du SG	37 000 000	37 000 000				
Fonctionnement des fonctions supports (DCAF)	17 000 000	17 000 000				
Cellule d'appui aux PPP	17 000 000	17 000 000				
Total des crédits de titre 3	141 000 000	141 000 000	51 459 999	51 459 999	89 540 001	89 540 001

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Action 1 :

Dotation 62.000.000 FCFA, les crédits de cette action ont été consommés à hauteur de 30 379 999 FCFA soit un taux d'exécution de 49%. La consommation desdits crédits a essentiellement été affectée aux dépenses de fonctionnement du cabinet du ministre.

Action 2 :

Ouverts à 79.000.000 FCFA, les crédits de cette action ont été consommés à hauteur de 21.080.000 FCFA soit un taux d'exécution de 26.68%. la consommation desdits crédits ont essentiellement permis de faire fonctionner secrétariat général.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant ressortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Ce programme n'a pas bénéficié de transfert en 2021.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant ressortir les différents projets de développement et d'équipement :

Aucune dépense d'investissement n'a été inscrite sur ce programme en 2021.